FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE

Programme de l'Assemblée Générale
du 26 mars 2022 de 9h à 12h, au siège de la Fédération à Valence

Discours d'ouverture de l'Assemblée Générale par le Président Christian BRELY

Adoption du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2021

Compte-rendu d'activités du président Christian BRELY

Compte rendu financier, bilan comptable par le vice-président et trésorier Gérard CRESPO
Rapport des vérificateurs aux comptes

Comptes rendus des commissions diverses

Comptes rendus d'activités du pôle technique et du pôle animation

Débats et questions diverses

Fédération de la Drôme pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Fédération de la Drôme pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
50 Chemin de Laprat - 26000 VALENCE - Tél : 04 75 78 14 40
Courriel : fedepeche26@wanadoo.fr - Site : www.cartedepeche.fr
Siret : 302 806 633 00020 - Code APE : 9104 Z

Discours d'ouverture de l'Assemblée Générale
du 26 mars 2022 par Christian BRELY, président

Mesdames, Messieurs, mes chers collègues,

Je vous remercie de votre présence en la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Drôme pour l'Assemblée Générale de notre Fédération.

Un mandat se termine, certains d'entre nous ont souhaité mettre un terme à leur fonction et je profite de cet instant pour les remercier vivement du labeur accompli.
Un mandat commence de nouveaux administrateurs se sont joints aux anciens, je leur souhaite la bienvenue et pleine réussite dans nos missions.
Depuis le 19 mars 2022, un nouvel exécutif de notre Conseil d'Administration a été élu pour mener nos missions régaliennes, liées à l'organisation du loisir pêche et à la protection de notre milieu aquatique. Dans un prochain temps ce seront les élections Régionales et Nationales.

La société change, le monde de la pêche change ; il est de plus en plus difficile de prendre des décisions qui contentent la totalité de nos adhérents. De nombreux sujets peuvent faire polémique, notamment le no-kill, le silure... avec leurs défenseurs, leurs détracteurs.
Tout n'est pas noir, tout n'est pas blanc. Ne pourront être prisent en compte que des décisions au cas par cas en fonction de beaucoup de paramètres analysés et discutés.

Si le monde de la pêche se porte relativement bien, il faut tout de même rester vigilant et se serrer les coudes. Certains extrémistes attaquent nos institutions, cherchant à interdire la pêche au vif, interdire l'accès à des lieux de pêche sous des prétextes futiles de la souffrance animale. C'est oublier le travail effectué par nos associations que ce soit pour la protection du milieu aquatique, la continuité écologique, la gestion de la ressource en eau...
Sans les pêcheurs que nous sommes, véritables sentinelles des atteintes à nos eaux, il y a bien longtemps qu'il n'y aurait plus de poissons dans nos rivières ! À ce jour bilan insuffisant de la politique de l'eau, recul en matière de continuité écologique. L'eau est un bien précieux qu'il est nécessaire de protéger, de préserver, de réglementer.

.../...

Suite aux déclarations de certains candidats à la Présidentielle contre l'activité chasse et contre nos pratiques de pêche, soyons vigilants et ne votons pas pour des candidats qui attaquent notre institution, notre loisir La Pêche.

Je citerai notre Président National Claude Roustan : « La Pêche est un loisir populaire de pleine nature qui participe pleinement à la protection de la nature et de la biodiversité. Nous portons une attention majeure à sa pérennité sur tout le territoire et sous toutes ses formes ».

Amis pêcheurs, restons soudés, retrouvons nous dans nos associations afin de garantir une pêche pour tous ouverte à tous.

Merci pour votre écoute.

Le Président

Christian Brély

Procès-verbal d'Assemblées Générales de la Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Drôme du samedi 27 mars 2021

AAPPMA présentes : Association de pêche d'Albon, Pêcheurs de la Plaine de Valence, Truite Bouternoise, Gaule Colonzelloise, Pêcheurs de la Moyenne Vallée de la Drôme, Truite du Désert, Truite Dioise, Entente Halieutique de la Basse Vallée de la Drôme, Gaule de l'Eygues et de l'Oule, Préservatrice de la Gervanne, Gaule Loriolaise, Gaule Montilienne, Gaule Rambertoise, Gaule du Royans, Parfaits Pêcheurs de Saint-Vallier, Gaule Tricastine, Truite de la Véore, Truite des Veuzes et d'Oron.

AAPPMA excusées : Gaule Anneyronnaise*, Truite de Bourdeaux, Anguille Donzèroise*, Truite de la Galaure, Gaule Romanaise et Péageoise*, Truite du Jabron*, Truite de la Méouge, Gaule Pierrelattine*, Pêcheurs de Saint-Christophe, Truite de la Vèbre, Truite du Vercors. Pêcheurs Amateurs aux Engins et Filets*.

AAPPMA absente : Truite de l'Ouvèze.

*Pouvoirs donnés à Christian BRELY, président de la Fédération, de Messieurs Emmanuel FILOGRASSO, président de la Gaule Romanaise et Péageoise, Jean-Marc DUCOIN, président de la Gaule Anneyronnaise, Alain CHAROUSSET et Alain LOGER, respectivement président et trésorier de l'Anguille Donzèroise, Serge MASSON, président de la Gaule Pierrelattine et Olivier BOUCHET, président des Pêcheurs Amateurs aux Engins et Filets
*Pouvoir donné à Olivier SALIN, président de la Gaule de l'Eygues et de l'Oule de M. Frédéric MOULIN président de la Truite du Jabron.

Le président ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'assemblée. La fédération a installé, hier après-midi, le matériel de visio-conférence pour permettre à certains membres absents excusés de suivre la séance à distance. C'est une première expérience...

Ordre du Jour :

8h45 - Assemblée Générale Extraordinaire pour modifications des nouveaux statuts
les nouveaux statuts ont été validés par l'Assemblée Générale à l'unanimité.

9h - Assemblée Générale :

Le recueil des comptes rendus d'activités 2020 lu ce jour a été envoyé avec la convocation par mail le 10 mars 2021 et la version papier est remise ce jour à tous les participants.

Lecture du rapport moral du président Christian BRELY.

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 12 septembre 2020 est validé par l'assemblée à l'unanimité.

Lecture du compte- rendu d'activités par le président Christian BRELY. Validé par l'assemblée à l'unanimité.

Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Drôme

Compte rendu financier 2020 par Gérard CRESPO, trésorier de la Fédération :
Recettes : 699 590,10€ - Dépenses : 633 546,87€ - Solde : excédent de 66 043,23€. Des dépenses en fortes baisses en raison d'inactivités liées au COVID-19 - Un moindre impact sur les recettes notamment en ce qui concerne la baisse des cartes de pêche mais aussi l'augmentation des cotisations au 1er janvier 2020. Au regard du résultat, il est prévu d'abonder de 10 000€ le « Pot Club » pour les dossiers de subventions demandées par les AAPPMA, il sera fait la réfection du parking de la Fédération (9000 €) et la somme de 25 000€ sera affectée pour le dossier « projet phare ».

Le budget prévisionnel pour 2021 est évalué à hauteur de 700 500€ en dépenses et 669 200€ en recettes.

Projet phare : la région Auvergne Rhône Alpes avait proposé une enveloppe de 200 000€ pour un projet en 2020 (achats de lac, berges ou autres). Suite à la venue de Monsieur Philippe MEUNIER dans les locaux de la Fédération en fin d'année 2020, il a été convenu d'étendre ce projet pour 2021, avec le montage d'un dossier avant fin mars 2021. Le projet retenu est l'amélioration de la pratique de la pêche sur la rivière Isère par l'aménagement (parkings, pontons, création de postes de pêche, défrichements et accès sur les bords de l'Isère (entre l'amont du barrage de la Vanelle jusqu'à l'aval du barrage de Saint Hilaire du Rosier) côté Drôme. Aujourd'hui, après un accord oral de la Région, nous sommes en attente d'une réponse officielle pour démarrer les travaux en juin. Le projet est d'environ 150 000 euros avec 80% de subvention de la Région Auvergne Rhône Alpes.

Vente des cartes de pêche 2020 : 15210 adhérents toutes cartes confondues. Perte de 626 cartes par rapport à 2019.

Lecture du Compte-rendu des Vérificateurs aux comptes par Christian BRELY.

Quitus est donné au trésorier par l'Assemblée Générale qui approuve les comptes de l'année 2020 de la Fédération à l'unanimité.

Comptes rendus d'activités :

Lecture du compte-rendu de la commission gestion piscicole 1ère et 2ème catégorie par Christian PECLIER.

Lecture de la commission « ressources sur pot Club halieutique » par Gérard CRESPO.

Lecture du rapport d'activités du pôle technique faite par Christian PECLIER, responsable du pôle technique, : l'étude de la scalimétrie sera présentée aux 5 AAPPMA concernées (Truite de la Galaure, Truite des Veuzes et Oron, Préservatrice de la Gervanne, Gaule Colonzelloise et la Gaule Rambertoise) le 28 avril 2021 à la Fédération, puis en présentiel ou vision conférence pour toutes les AAPPMA. Détails apportés sur les études et la réalisation des travaux sur les milieux aquatiques.

En l'absence excusée de Jean-Marc DUCOIN, responsable du pôle animation, le compte-rendu du pôle d'animation n'est pas lu à l'oral.

Questions diverses :

Truite Dioise : futur projet d'actions à conduire sur leur rivière avec demande de participation de la Fédération. Il est évident que la Fédération est partie prenante pour soutenir et accompagner les associations.

Fédération de la Protection du Milieu Aquatique de la Drôme

Arrêté sécheresse : la Fédération a émis un avis défavorable au projet présenté par la Préfecture.

Les discours en faveur de la biodiversité sont le paradis mais la réalité de terrain est tout autre, y compris de la part des services de l'Etat. Le milieu aquatique est sacrifié en faveur des autres usages.

Problèmes de mortalité importante sur le lac d'Eurre notamment des carpes. Récupération des poissons et analyses ont été faites et les résultats ont décelé la « maladie du sommeil de la carpe ».

Nouveaux présidents 2021 : Anthony CUOQ pour l'Association des Pêcheurs de la Plaine de Valence et Frédéric MOULIN pour la Truite du Jabron.

Antispéciste : attaque de la pratique de la pêche au vif. Toutes ces associations contre la souffrance animale travaillent avec pour seul objectif : l'interdiction de la pêche en France. Un courrier a été envoyé aux élus -Députés, Sénateurs, Conseil départementaux, Maires- leur demandant à se positionner pour le maintien de notre activité de loisirs pêche.

Remise de médailles :

Médaille du Mérite associatif de la Fédération Nationale de la Pêche en France : Henri GRAS, Président de l'AAPPMA la Préservatrice de la Gervanne.

Médaille en bronze du Club Halieutique : Noël DUPRES, membre du conseil d'administration de l'AAPPMA Les Pêcheurs de la Moyenne Vallée de la Drome.

Médaille en bronze du Club Halieutique : Claude AUBERT, membre de l'AAPPMA La Gaule du Royans.

Fin de la séance : 11h30

Christian BRELY
Président

Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Drôme

Martine ROUSTANT
Secrétaire

Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Drôme

Compte-rendu d'activités du Président de la Fédération, Christian BRELY, de l'année 2021

Janvier :
Vœux de différentes communes. Conseil d'Administration de la Fédération. Réunion du personnel. Tribunal Administratif. Département de la Drôme. Parc Vercors. CODERST. Salon de Cournon. SMBRJ. CCVD. Bureau de la Fédération. ARPARA. DREAL. MRM. SAGE du Lez. Assemblées générales et rencontres avec différentes AAPPMA.

Février :
Réunion du personnel. ARPARA. Mme Thourot (Députée). Club Halieutique. Réunion des APN de la Drôme. CODERST. Fédération de l'Ardèche. Patrick Bouillot (expert-comptable de la Fédération). Contrôleurs aux comptes de la Fédération. Réunion des finances de la Fédération. CEN Rhône Alpes. SMBRJ. Conseil d'Administration de la Fédération. COPIL Parc du Vercors. Réunion des gardes pêche des AAPPMA. Assemblées générales et rencontres avec différentes AAPPMA.

Mars :
Conseil d'Administration de la FNPF. Bureau de la Fédération. Réunion du personnel. Compagnie Nationale du Rhône. Maître Bard (avocat de la Fédération). CLE SAGE bas Dauphiné Plaine de Valence. CONSEIL D'ADMINISTRATION ARPARA. CONSEIL D'ADMINISTRATION UFBRMC. Comité de Bassin Agence de l'Eau. Comité de l'Eau. CLE SMRD. FNPF. COPIL Natura 2000 Rhône aval. CLE SAGE BIÈVRE LIERS VALLOIRE. Comité Régional de Bassin. Assemblée Générale de la Fédération. CONSEIL D'ADMINISTRATION et AG de l'ARPARA.

Avril : Comité sécheresse dématérialisé. ARPARA. CLE LEZ. Bureau de la Fédération. Agence de l'Eau comité géographique 26/07/38. Réunion du personnel. CLE SAGE BIÈVRE LIERS VALLOIRE. CLE SMRD. CLE SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence. SYNDICAT NATIONAL DES STRUCTURES ASSOCIATIVES DE LA PÊCHE DE LOISIR. Rencontre avec le Sénateur M. Bouchet. Conseil d'Administration de la Fédération. CONSEIL D'ADMINISTRATION du Club Halieutique. Signature contrat rivières du Lez. CLE SAGE Lez. COPIL Buis les Baronnies. Visio avec le Département. Rencontre avec Mme Anthoine, députée. FNPF. COPIL Bourne. COPIL Drôme amont et Bez. Rendu étude Scimabio. Réunion sur le Régrimay. CDNPS. Bureau de la Fédération.

Mai : Réunion du personnel. CLE SAGE BIÈVRE LIERS VALLOIRE. Bureau CLE SMRD. CONSEIL D'ADMINISTRATION FNPF. COPIL NATURA 2000 Roubion. CDESI. Commission communication ARPARA. Réunion FD/DDT/OFB. CONSEIL D'ADMINISTRATION ARPARA. Comité de l'Eau. Conseil d'Administration de la Fédération. Rencontre avec Célia Delavergne. Rencontre avec le Département (Véloroute et voie verte). AG UFBRMC. CRMNa. CLE SAGE BIÈVRE LIERS VALLOIRE. Bureau CLE SMRD. CLE SAGE BIÈVRE LIERS VALLOIRE. Bureau de la Fédération. CODERST. FNPF.

Juin : CLE SAGE bas Dauphiné Plaine de Valence. Rencontre avec Nathalie NIESON. Réunion du personnel. Conseil d'Administration de la Fédération. CLE SAGE BIÈVRE LIERS VALLOIRE. Réunion « projet phare ». Commission communication FNPF. Bureau de la Fédération. CODERST. CLE SMRD. CONSEIL D'ADMINISTRATION MRM.

JUILLET : réunion du personnel. Comité de gestion SMBLV. Inauguration des travaux sur la Saleine. SMBRJ. Rencontre avec la CNR. SMRD. Réunion « finances » et Conseil d'Administration de la Fédération. Rencontre avec Philippe Meunier vice-président de la Région AuRA. Visite travaux Chapiat dans le Diois. COTECH Galaure et Drôme des collines. SMBRJ. CONSEIL D'ADMINISTRATION FNPF. Bureau de la Fédération. Comité de l'Eau.

Fédération de la Protection du Milieu Aquatique de la Drôme

Août : Réunion du personnel. Rencontre FD26/07. CLE SAGE Bassin versant de la Drôme. Rencontre avec Philippe Meunier, vice-président de la Région AR-A. Réunion tireurs de cormorans.

Septembre : Réunion FD26/07/38. CLE SAGE Bièvre Liers Valloire. Bureau de la Fédération. Rencontre avec la CEMEX. Congrès Mondial de la Nature. Réunion du personnel. ARPARA. Entrevue avec Mme la Préfète. CONSEIL D'ADMINISTRATION MRM. SMRD. Expert-comptable de la Fédération. COPIL Natura 2000. SMBVL. Entrevue avec Mme Mouton. R2UNION ddt. Conseil d'Administration de la Fédération. CODERST. GDS. COTECH plans d'eau. Comité de bassin Agence de l'eau. Challenge APN26. Réunion FD/DDT/OFB. Réunion pour les Iles du Rhône. CEN. Rencontre avec M. Mottet -EDF-. Rencontre avec Maitre Bard, avocat de la Fédération. Préfecture concession CNR. AG SYNDICAT NATIONAL DES STRUCTURES ASSOCIATIVES DE LA PÊCHE DE LOISIR. AG FNPF. CLE Lez. Réunion FD26/07/38. Rencontre avec le CEN. SMRD. Réunion finances et Conseil d'Administration de la Fédération.

Octobre : CLE SMRD. Assemblée Générale de la Fédération. Réunion du personnel. Commission d'alevinage. Chambre agriculture (assises du foncier). Rencontre avec la CNR. Comité de Bassin. CONSEIL D'ADMINISTRATION ARPARA. Assemblée générale AAPPMA. Réunion FD/DDT/OFB (arrêté annuel). UBFRMC. Bureau de la Fédération. Comité de l'Eau. COPIL Argentelle. Commission communication de la FNPF. Rencontre avec EDF. Rencontre avec Maître BARD. Challenge Inter-APN.

Novembre : Conseil d'Administration de la FNPF. CLE SMRD. Rencontre avec la CNR. Rencontre avec la CNR. Commission communication ARPARA. COPIL stratégies aires protégées. Bureau de la Fédération. UFBRMC. DREAL. Comité de suivi pour le protocole des plans d'eau (DDT). Agence de l'Eau. CODERST. Journées Migrateurs (MRM). Projet de Vinci Autoroute (aire de St-Rambert d'Albon). GDS. Conseil d'Administration de la Fédération. COPIL SMRD. CONSEIL D'ADMINISTRATION MRM. Entretiens individuels des salariés.

Décembre : CLE SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence. CDPENAF. Réunion du personnel. Rencontre avec la mairie de Dieulefit. Conférence de bassin Agence de l'Eau. Comité de gestion Donzère Mondragon. Comité de bassin Agence de l'Eau. COPIL Natura 2000 Baronnies. CONSEIL D'ADMINISTRATION ARPARA. CLE SAGE BIÈVRE LIERS VALLOIRE. COPIL SMRD. CODERST. Comité de gestion Marais des Bouligons. Bureau de l'Agence de l'Eau. Rencontre FD26/07/38. Bureau de la Fédération.

Liste non exhaustive… Au vu de l'agenda du Président et de la représentativité de la Fédération, certaines réunions ont été assurées par des membres du Conseil d'Administration de la Fédération.

Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Drôme

AAPPMA : Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
APN : Atelier Pêche Nature
ARPARA : Association Régionale des fédérations départementales de Pêche et de protection des milieux Aquatiques de la Région Auvergne Rhône-Alpes

CCVD : Communauté de Communes Val de Drôme
CDESI : Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires
CDNPS : Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites de la Drôme
CDPENAF : Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers
CHI : Club Halieutique Interdépartemental
CLE : Commission Locale de l'Eau
CNR : Compagnie Nationale du Rhône
CODERST : Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques de la Drôme
COGEPOMI : Comité de gestion des poissons migrateurs
COPIL : Comité de PILotage
COTECH : COmité TECHnique
CRMNa : Commission Relative aux Milieux Naturels aquatique du bassin Rhône-Méditerranée

DREAL : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DDT : Direction Départementale des Territoires (Service Environnement, Forêt et Espaces Naturels)

ENS : Espaces Naturels Sensibles

FNPF : Fédération Nationale de la Pêche en France

MRM : Association Migrateurs Rhône-Méditerranée

OFB : Office Français de la Biodiversité

PAPI : Programme d'Action de Prévention des Inondations

SAGE : Schéma d'Aménagement et Gestion des Eaux
SDDLP : Schéma Département du Développement du Loisir Pêche
SID : Syndicat D'irrigation Drômois
SMBRJ : Syndicat Mixte du Bassin Roubion Jabron
SMBVL : Syndicat Mixte Bassin Versant du Lez
SMRD : Syndicat Mixte Rivière Drôme
SNSAPL : Syndicat National des Structures Associatives de la Pêche de Loisir

UFBRMC : Union des Fédérations pour la pêche et la protection du milieu aquatique des Bassins Rhône-Méditerranée Corse

Fédération de la Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique de la Drôme

RAPPORT FINANCIER pour l'année 2021

Mesdames, Messieurs,

Veuillez trouver ci-après le rapport financier de la comptabilité de l'année 2021.

Le résultat d'exploitation pour l'année 2021 est excédentaire de 51 553,19 €. Soit un total des recettes de 774 186,18 € moins le total des dépenses 722 632,99 €.

Ce résultat excédentaire s'explique par un niveau de dépenses bien maitrisées et des recettes en hausses par rapport aux prévisions, notamment en ce qui concerne les cotisations et diverses subventions.

Dans le détail:

Recettes 2021 :

Cotisations : toutes cotisations confondues, nous avons encaissé 253 071,64 € *(contre 243 620,47 € en 2020)* soit + 9 451,14 € par rapport à l'année précédente.

Subventions : nous avons reçu pour l'année 2021 un total de 402 503,16 € *(contre 350 983,61 € en 2020)* soit + 51 519,55 € par rapport à l'année précédente.

Prestations techniques et animations : nous avons facturé pour 50 328,50 € soit + 2 853,00 € par rapport à l'année précédente.

Dépenses 2021 :

Le total des dépenses s'établit à 722 632,99 €, soit + 89 086,12 € comparé à l'année 2020.
Concernant tous les services extérieurs (frais de fonctionnement) nous avons dépensé 193 948,71 € contre 114 509,00 € en 2020. Soit 79 439,71 € de plus qu'en 2020.
En gros, nous avons 13 000 € pour rénovation du parking, 17 000 € d'aménagements piscicoles en plus et 40 000 € en études et recherches (scalimétrie) et des dépenses supplémentaires liées à la reprise d'activités après Covid.

Pour l'exercice 2022, le budget prévisionnel à ce jour est évalué à hauteur de 818 200 € en dépenses et 813 700 € en recettes, soit un déficit budgétisé à - 4 500 €.

Fédération pour la Pê
Drôme

Vous trouverez le détail de la comptabilité et trésorerie dans les pages suivantes ; nous restons à votre service pour toutes questions que vous pourriez avoir.
Nous tenons à remercier tous les trésoriers et présidents de nos associations, le personnel administratif et comptable de la fédération, les membres du Conseil d'Administration, les vérificateurs aux comptes, ainsi que notre nouveau expert-comptable pour le bon travail réalisé ;

Je vous souhaite à toutes et tous d'excellents moments au bord de l'eau, en toute convivialité.

Halieutiquement vôtre…

Gérard CRESPO
Vice-président et trésorier fédéral

Fédération pour la pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Drôme

Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Drôme

Fédération de la Drôme pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

BILAN - ACTIF **N° 2050**

Période du 1° janvier 2021 au 31 décembre 2021

(sans les centimes)	Exercice clos le 31/12/21			Exercice précédent clos le 31/12/20
	Brut	Amortissements provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Logiciel	2 508 €	2 407 €	101 €	-158 €
Immobilisations Corporelles				
Terrains	125 038 €	55 373 €	69 665 €	70 871 €
Constructions	485 204 €	292 812 €	192 392 €	203 020 €
Installations techniques, matériels, outillages	118 641 €	113 933 €	4 708 €	7 025 €
Autres immobilisations corporelles	186 318 €	162 952 €	23 366 €	34 777 €
Immobilisations Financières				
Dépôts et cautionnements versés	315 €		315 €	315 €
Total (I)	918 024 €	627 477 €	290 547 €	315 851 €
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières	752 €		752 €	2 547 €
Créances				
Produits à recevoir	20 063 €		20 063 €	20 804 €
Divers				
Livrets et compte de gestion (CIC, Crédit Mutuel et LBP)	796 070 €		796 070 €	827 677 €
Comptes courants	67 077 €		67 077 €	20 507 €
Charges constatées d'avance	3 589 €		3 589 €	3 567 €
Total (II)	887 551 €		887 551 €	875 102 €
TOTAL GÉNÉRAL (I et II)	1 805 575 €	627 477 €	1 178 099 €	1 190 953 €

BILAN - PASSIF avant répartition **N° 2051**

(sans les centimes)

	Exercice clos le 31/12/21	Exercice précédent clos le 31/12/20
CAPITAUX PROPRES		
Valeur du Patrimoine + résultats incorporés dotation	640 433 €	588 181 €
Résultat de l'exercice	51 553 €	66 043 €
Subventions d'investissements	75 220 €	80 895 €
Total (I)	767 206 €	735 119 €
PROVISIONS POUR CHARGES	76 638 €	70 647 €
Total (II)	76 638 €	70 647 €
DETTES		
Emprunt	65 807 €	77 688 €
Dettes fiscales et sociales	42 118 €	49 906 €
A.A.P.P.M.A. et autres charges	161 639 €	191 007 €
COMPTE REGUL.		
Produits constatés d'avance	64 691 €	66 586 €
Total (III)	334 255 €	385 187 €
TOTAL GÉNÉRAL (I à III)	1 178 099 €	1 190 953 €

Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Drôme

Fédération de la Drôme pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE N° 2052

Période du 1° janvier 2021 au 31 décembre 2021

(sans les centimes)	Exercice clos le 31/12/21	Exercice précédent clos le 31/12/20
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cessions œufs et produits piscicoles	6 624 €	5 479 €
Locations diverses	9 400 €	9 217 €
Produits immobilisés (cession d'alevinage aux APPMA)	14 389 €	11 722 €
Subventions d'exploitation	402 503 €	350 984 €
Reprise sur amort. Transfert de charges	17 638 €	18 613 €
Cotisations + divers produits	303 400 €	291 096 €
Total des produits d'exploitations (I)	753 954 €	687 111 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de matières premières	45 126 €	40 396 €
Variation de stocks	1 056 €	1 010 €
Autres achats et charges externes	214 021 €	133 710 €
Impôts, taxes	12 122 €	9 041 €
Salaires et traitements	252 329 €	240 724 €
Charges sociales	81 043 €	86 613 €
Dotation aux amortissements	30 350 €	38 261 €
Dotations aux provisions (retraites)	5 991 €	2 880 €
Autres charges	79 236 €	79 197 €
Total des charges d'exploitation (II)	721 274 €	631 832 €
Résultat d'exploitation (I - II)	32 680 €	55 278 €
PRODUITS FINANCIERS		
Autres interêts et produits	1 463 €	1 232 €
Total des produits financiers (III)	1 463 €	1 232 €
Charges financières (IV)	852 €	1 085 €
Résultat courant avant impôts (I - II + III - IV)	33 291 €	55 425 €

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite) N° 2053

(sans les centimes)	Exercice clos le 31/12/21	Exercice précédent clos le 31/12/20
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits sur opération de gestion	12 100 €	1 €
Subventions aux amortissements	6 669 €	11 246 €
Total des produits exceptionnels (V)	18 769 €	11 247 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges sur opération de gestion	507 €	629 €
Total des charges exceptionnelles (VI)	507 €	629 €
Résultat exceptionnel (V - VI)	18 262 €	10 618 €
Total des produits (I + III + V)	774 186 €	699 590 €
Total des charges (II + IV + VI)	722 633 €	633 547 €
Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	51 553 €	66 043 €

Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Drôme

ETATS COMPTABLES

DÉSIGNATION	ANNEE 2020	ANNEE 2021	# 2021-2020	BUDGET 2021	BUDGET initial 2022
Achats d'œufs	6 548,32 €	6 801,46 €	253,14 €	7 000,00 €	7 000,00 €
Achats poissons (dont CNR)	33 770,53 €	38 137,18 €	4 366,65 €	43 000,00 €	38 000,00 €
Oxygène	77,22 €	187,15 €	109,93 €	100,00 €	100,00 €
Variation de stocks	1 009,97 €	1 055,74 €	45,77 €	500,00 €	500,00 €
TOTAL ACHATS	41 406,04 €	46 181,53 €	4 775,49 €	50 600,00 €	45 600,00 €
Eau, électricité, gaz	4 492,11 €	5 027,81 €	535,70 €	4 500,00 €	5 500,00 €
Carburant véhicules	2 612,50 €	5 125,20 €	2 512,70 €	4 000,00 €	6 000,00 €
Fournitures entretien équipement	8 408,99 €	6 055,85 €	-2 353,14 €	8 500,00 €	7 000,00 €
Fournitures bureau	1 094,60 €	1 223,37 €	128,77 €	1 200,00 €	1 200,00 €
Fournitures habillement	692,00 €	811,90 €	119,90 €	800,00 €	800,00 €
Fournitures gardes particuliers	1 901,13 €	1 827,89 €	-73,24 €	2 500,00 €	2 000,00 €
TOTAL AUTRES ACHATS	19 201,33 €	20 072,02 €	870,69 €	21 500,00 €	22 500,00 €
Baux de pêche	1 035,56 €	1 036,00 €	0,44 €	1 000,00 €	1 200,00 €
Entretien bâtiments	1 221,88 €	13 129,20 €	11 907,32 €	1 500,00 €	1 500,00 €
Nettoyage locaux	5 095,30 €	5 735,15 €	639,85 €	5 300,00 €	6 100,00 €
Entretien Terrains, Etangs, Barrages	336,00 €	- €	-336,00 €	400,00 €	2 400,00 €
Aménagements piscicoles	17 804,17 €	34 148,00 €	16 343,83 €	40 000,00 €	70 000,00 €
Entretien véhicules	2 821,74 €	3 672,36 €	850,62 €	4 500,00 €	4 000,00 €
Entretien mobilier, matériel	3 707,79 €	147,60 €	-3 560,19 €	4 000,00 €	2 000,00 €
Contrat entretien matériel	5 889,16 €	6 418,90 €	529,74 €	6 000,00 €	6 000,00 €
Assurances véhicules	6 932,48 €	7 299,13 €	366,65 €	7 000,00 €	7 300,00 €
Assurances personnes	2 424,00 €	2 424,00 €	0,00 €	2 450,00 €	2 430,00 €
Assurances locaux et terrains	2 124,67 €	2 131,94 €	7,27 €	2 200,00 €	2 200,00 €
Assurance gardes particuliers	32,39 €	31,95 €	-0,44 €	100,00 €	45,00 €
Assurance RC dirigeants	500,00 €	525,00 €	25,00 €	500,00 €	525,00 €
Études et recherche	12 438,00 €	42 335,34 €	29 897,34 €	13 000,00 €	30 000,00 €
Documentation générale	844,80 €	1 282,60 €	437,80 €	850,00 €	850,00 €
Frais de stage (élus)	- €	- €	0,00 €	100,00 €	100,00 €
TOTAL SERVICES EXTÉRIEURS	63 207,94 €	120 317,17 €	57 109,23 €	88 900,00 €	136 650,00 €
Honoraires avocats, comptable	3 636,00 €	4 014,72 €	378,72 €	3 700,00 €	3 700,00 €
Autres prestataires (journées pêche) (Eolas)	- €	- €	0,00 €	300,00 €	300,00 €
Publicité, info, promo.	1 867,89 €	3 541,67 €	1 673,78 €	2 000,00 €	2 000,00 €
Foires, expo, concours, challenge	1 015,90 €	383,02 €	-632,88 €	2 000,00 €	2 000,00 €
Animations	1 524,00 €	3 495,08 €	1 971,08 €	3 000,00 €	3 000,00 €
APN matériel et tenues	79,71 €	1 970,00 €	1 890,29 €	100,00 €	2 000,00 €
Cadeaux	570,00 €	827,30 €	257,30 €	600,00 €	800,00 €
Jeux concours	- €	4 815,00 €	4 815,00 €		- €
Déplacements autres personnes (PE-gardes)	598,68 €	1 668,04 €	1 069,36 €	3 000,00 €	2 700,00 €
Déplacements employés	6 107,82 €	7 431,10 €	1 323,28 €	7 000,00 €	8 000,00 €
Déplacements président	1 825,96 €	3 843,40 €	2 017,44 €	2 000,00 €	4 000,00 €
Déplacements trésorier	1 455,64 €	1 031,48 €	-424,16 €	1 500,00 €	1 500,00 €
Déplacements membres Conseil d'administration	11 243,48 €	16 666,28 €	5 422,80 €	15 000,00 €	18 000,00 €
Frais de réunions	6 016,56 €	9 064,69 €	3 048,13 €	7 000,00 €	9 000,00 €
Frais postaux /frais de port	1 253,90 €	976,39 €	-277,51 €	1 300,00 €	1 300,00 €
Téléphone, Internet	5 399,84 €	5 325,13 €	-74,71 €	5 400,00 €	5 400,00 €
Services bancaires	165,00 €	165,00 €	0,00 €	150,00 €	150,00 €
Cotisation MRM	2 600,00 €	2 600,00 €	0,00 €	2 600,00 €	2 600,00 €
Cotisation Unions Régionales	3 713,18 €	3 639,84 €	-73,34 €	3 800,00 €	3 800,00 €
Cotisation Club Halieutique	50,00 €	50,00 €	0,00 €	50,00 €	50,00 €
Fondation FNPF F3P	1 007,50 €	953,40 €	-54,10 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Autres cotisations	1 170,00 €	1 170,00 €	0,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €
TOTAL AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	51 301,06 €	73 631,54 €	22 330,48 €	62 700,00 €	72 500,00 €

Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Drôme - AB - AA [illegible]

ETATS COMPTABLES

DÉSIGNATION	ANNEE 2020	ANNEE 2021	# 2021-2020	BUDGET 2021	BUDGET initial 2022
Taxes sur salaires	0,00 €	3 043,00 €	3 043,00 €	1 000,00 €	4 000,00 €
Taxe d'habitation	3 492,00 €	3 493,00 €	1,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €
Taxes foncières	5 327,00 €	5 586,00 €	259,00 €	5 700,00 €	5 850,00 €
TOTAL IMPÔTS ET TAXES	8 819,00 €	12 122,00 €	3 303,00 €	10 200,00 €	13 350,00 €
Rémunérations	236 288,84 €	251 218,05 €	14 929,21 €	257 300,00 €	291 000,00 €
Provisions pour congés payés	2 311,34 € -	2 978,72 €	-5 290,06 €	2 500,00 €	2 500,00 €
Charges sociales	77 352,65 €	79 158,39 €	1 805,74 €	82 500,00 €	93 000,00 €
Gratification stagiaires	2 123,48 €	4 090,10 €	1 966,62 €	2 500,00 €	5 500,00 €
Formation professionnelle	1 142,49 €	1 385,00 €	242,51 €	1 200,00 €	1 650,00 €
Autres charges de personnel/Frais de stage	8 117,84 €	500,00 €	-7 617,84 €	4 000,00 €	3 000,00 €
TOTAL CHARGES PERSONNEL	327 336,64 €	333 372,82 €	6 036,18 €	350 000,00 €	396 650,00 €
Frais de congrès	420,55 €	0,00 €	-420,55 €	1 000,00 €	3 000,00 €
Subvention travaux,achat 1° catégorie	780,00 €	780,00 €	0,00 €	800,00 €	800,00 €
Subvention plan alevinage 2° catégorie	21 012,69 €	20 738,23 €	-274,46 €	22 000,00 €	21 000,00 €
Subvention exceptionnelle aux AAPPMA	6 046,77 €	- €	-6 046,77 €	3 000,00 €	1 000,00 €
Subvention AAPPMA - APN - retour CNR	5 372,16 €	4 671,79 €	-700,37 €	5 000,00 €	5 000,00 €
Dotation, droits pêche -retour Club-	27 498,56 €	29 699,37 €	2 200,81 €	27 500,00 €	30 000,00 €
Subv alevinage 1° catégorie	420,00 €	420,00 €	0,00 €	400,00 €	450,00 €
Impression documents	7 102,20 €	8 187,60 €	1 085,40 €	7 100,00 €	14 500,00 €
TOTAL AUTRES CHARGES	68 652,93 €	64 496,99 €	-4 155,94 €	66 800,00 €	78 750,00 €
CESSION GRATUITE ALEVINS 1° ctg	10 544,39 €	14 739,18 €	4 194,79 €	10 700,00 €	15 000,00 €
Charges exceptionnelles sur exercice	850,96 €	506,81 €	-344,15 €	700,00 €	200,00 €
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	850,96 €	506,81 €	-344,15 €	700,00 €	200,00 €
Charges d'intérêts sur emprunt	1 085,29 €	852,27 €	-233,02 €	1 000,00 €	1 000,00 €
AMORTISSEMENTS	38 261,29 €	30 349,66 €	-7 911,63 €	34 400,00 €	30 000,00 €
Dot aux provisions p/ risques charges	2 880,00 €	5 991,00 €	3 111,00 €	3 000,00 €	6 000,00 €
TOTAL DES DÉPENSES	633 546,87 €	722 632,99 €	89 086,12 €	700 500,00 €	818 200,00 €

Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Drôme + Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Drôme - MB - AA [illegible]

ETATS COMPTABLES

DÉSIGNATION	ANNEE 2020	ANNEE 2021	# 2021-2020	BUDGET 2021	BUDGET initial 2022
PLAN ALEVINAGE 1° CATÉGORIE	5 478,50 €	6 622,75 €	1 144,25 €	5 500,00 €	6 600,00 €
CESSION GRATUITE ALEVINS 1° ctg	11 721,67 €	14 389,18 €	2 667,51 €	12 000,00 €	15 000,00 €
LOCATIONS -loyer	8 742,85 €	8 784,90 €	42,05 €	8 700,00 €	8 700,00 €
Ports et frais accessoires facturés	475,00 €	615,00 €	140,00 €	500,00 €	600,00 €
Subventions diverses	11 783,30 €	13 949,96 €	2 166,66 €	7 400,00 €	10 000,00 €
Agence de l'Eau	36 088,20 €	56 699,00 €	20 610,80 €	60 000,00 €	84 000,00 €
Dotation Club Halieutique	86 801,59 €	90 589,43 €	3 787,84 €	86 000,00 €	91 000,00 €
Participation baux de pêche Club Halieutique	5 554,84 €	5 408,47 €	-146,37 €	5 600,00 €	5 500,00 €
Subvention Conseil Régional	19 078,00 €	66 204,50 €	47 126,50 €	19 000,00 €	93 000,00 €
Subvention Conseil Départementale 26	9 667,50 €	8 773,00 €	-894,50 €	10 000,00 €	5 000,00 €
Compagnie Nationale du Rhône	21 000,00 €	- €	-21 000,00 €	5 000,00 €	18 000,00 €
FNPF Convention partenariat à l'aide à l'emploi	133 000,00 €	132 000,00 €	-1 000,00 €	132 000,00 €	132 000,00 €
FNPF Actions+ compensation hydroelectrique	28 010,18 €	28 878,80 €	868,62 €	25 000,00 €	26 000,00 €
TOTAL SUBVENTIONS	350 983,61 €	402 503,16 €	51 519,55 €	350 000,00 €	464 500,00 €
Cotisations cartes "Majeurs" Départementales	90 488,30 €	89 564,50 €	-923,80 €	85 000,00 €	90 000,00 €
Cotisations cartes "majeure offre automne"	1 464,90 €	1 464,90 €	0,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
Cotisations cartes "Majeure" Interfédérales	110 407,20 €	118 477,00 €	8 069,80 €	105 000,00 €	120 000,00 €
Cotisations cartes "Journalière"	11 722,00 €	11 214,80 €	-507,20 €	11 000,00 €	11 000,00 €
Cotisations cartes "Femme"	6 352,50 €	6 489,00 €	136,50 €	6 000,00 €	6 000,00 €
Cotisations cartes "Femme" Parrainage		226,95 €	226,95 €		- €
Cotisations cartes "Découverte"	6 803,00 €	8 211,50 €	1 408,50 €	6 500,00 €	7 000,00 €
Cotisations cartes "Hebdomadaire"	2 481,95 €	2 422,05 €	-59,90 €	2 400,00 €	2 000,00 €
Cotisations cartes "Mineure"	12 773,90 €	13 523,50 €	749,60 €	12 000,00 €	13 000,00 €
Cotisations cartes "Mineure" Parrainage		250,02 €	250,02 €		
Cotisations cartes "Pêcheurs Amateurs"	976,60 €	1 002,30 €	25,70 €	900,00 €	1 000,00 €
Pass Pêche Mineur	103,00 €	178,00 €	75,00 €	150,00 €	150,00 €
APPMA Taxe annuelle	47,12 €	47,12 €	0,00 €	50,00 €	50,00 €
TOTAL COTISATIONS	243 620,47 €	253 071,64 €	9 451,17 €	230 500,00 €	251 700,00 €
Produits des transactions	437,50 €	390,00 €	-47,50 €	500,00 €	500,00 €
Produits pour frais de pêche électrique	27 727,40 €	31 007,20 €	3 279,80 €	25 000,00 €	33 000,00 €
Animations	16 041,00 €	12 021,70 €	-4 019,30 €	22 000,00 €	18 000,00 €
Journées pêches spécialisées	2 650,00 €	5 820,00 €	3 170,00 €	2 600,00 €	4 500,00 €
Autres produits	619,60 €	1 089,60 €	470,00 €	600,00 €	600,00 €
TOTAL AUTRES PRODUITS	47 475,50 €	50 328,50 €	2 853,00 €	50 700,00 €	56 600,00 €
PRODUITS FINANCIERS	1 232,19 €	1 463,37 €	231,18 €	900,00 €	2 000,00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,11 €	4 865,80 €	4 865,69 €	100,00 €	100,00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS N-1	1,20 €	7 284,63 €	7 283,43 €	100,00 €	100,00 €
Remboursement Assurance	1 388,81 €	3 037,08 €	1 648,27 €	100,00 €	100,00 €
Transfert de charges IJ	363,26 €	183,09 €	-180,17 €	100,00 €	100,00 €
Transfert autres charges	16 860,95 €	14 418,22 €	-2 442,73 €		100,00 €
QUOTE PART SUBV INVESTISSEMENT	9 745,98 €	6 618,86 €	-3 127,12 €	10 000,00 €	7 500,00 €
CESSIONS IMMOBILISATIONS	1 500,00 €	- €	-1 500,00 €	- €	- €
TOTAL DES PRODUITS	699 590,10 €	774 186,18 €	74 596,08 €	669 200,00 €	813 700,00 €
RÉSULTAT	66 043,23 €	51 553,19 €	-14 490,04 €	-31 300,00 €	-4 500,00 €

Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Drôme - MB - AA 13/03/2023

COMPTE DE RESULTAT ABREGE AU 31 DECEMBRE 2021

CHARGES D'EXPLOITATION		PRODUITS D'EXPLOITATION	
ACHATS	45 126 €	CESSIONS PRODUITS PISCICOLES	6 623 €
VARIATION DE STOCK	1 056 €	LOCATIONS DIVERSES	8 785 €
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	214 021 €	PORTS FACTURES	615 €
IMPOTS ET TAXES	12 122 €	CESSION ALEVINS	14 389 €
CHARGES DE PERSONNEL	333 372 €	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	402 503 €
DOTATIONS AMORTISSEMENTS	30 350 €	AUTRES -DONT COTISATIONS-	321 038 €
DOTATIONS AUX PROVISIONS	5 991 €	PRODUITS FINANCIERS	1 463 €
AUTRES CHARGES	79 235 €	PRODUITS EXCEPTIONNELS	18 769€
INTERETS ET CHARGES	852 €		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	507 €		
RESULTAT DE L'EXECRICE	51 553 €		
TOTAL	**774 185 €**	**TOTAL**	**774 185 €**

Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Drôme

BILAN ABREGE AU 31 DECEMBRE 2021

LIBELLE	EXERCICE COURANT	EXERCICE PRECEDENT
ACTIF IMMOBILISE	290 547 €	315 851,00 €
ACTIF CIRCULANT	887 552 €	875 102,00 €
TOTAL GENERAL	**1 178 099 €**	**1 190 953,00 €**

CAPITAUX PROPRES	767 206 €	735 119,00 €
PROVISIONS POUR RISQUES et CHARGES	76 638 €	70 647,00 €
DETTES	334 255 €	385 187,00 €
TOTAL GENERAL	**1 178 099 €**	**1 190 953,00€**

TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2021

LIBELLE	EXERCICE COURANT	EXERCICE PRECEDENT
LIVRET BLEU CREDIT MUTUEL	736 070,35 €	767 677,43 €
COMPTE à TERME CREDIT MUTUEL	60 000,00 €	60 000,00 €
CPT COURANT CREDIT MUTUEL	65 820,06 €	19 429,59 €
INTERETS A RECEVOIR	1 249,40 €	896,55 €
CAISSE	6,76 €	181,19 €
TOTAL	**863 146.57 €**	**848 184,76 €**

Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Lozère

2021 : INVESTISSEMENTS (amortissements)

Matériel de bureau

(2 fauteuils de bureau)

609,96 €

Matériel informatique

(matériel pour visio conférence)

1 727 €

Entretien bâtiment

(mise aux normes électricité de la fédération)

1 552,51 €

(échange circulateur chauffage salle réunion)

737,40 €

FÉDÉRATION NATIONALE PÊCHE

Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Drôme

Club Halieutique

Versements effectués aux A.P.P.M.A. en 2021 :

Retour pour « Dotation Club » et droits de pêche (cpt 6576) :

29 699,37 €

Aides versées sur le « Pot Club» (cpt 452) :

3 586,23 €

Pour 7 dossiers

<u>Soit un total de 33 285,60€</u>

(pour mémoire en 2020 : 35 607,41€)

Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Drôme

ÉTATS DE VENTES
DES CARTES DE PÊCHE année 2021

FÉDÉRATION NATIONALE
PÊCHE

Etat des ventes des CPMA, cotisations des cartes de la fédération, vignettes Club Halieutique
pour la Fédération de la Drôme pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

ANNEE	CPMA										COTISATIONS pour les cartes FEDERATION												CLUB HALIEUTIQUE	
	Majeure	Majeure 50%	Mineure	Mineure 50%	Femme	Femme 50%	Découverte - 12 ans	Journée	Journée 50%	Hebdo	Majeure	Majeure 50%	Mineure	Mineure 50%	Femme	Femme 50%	Découverte - 12 ans	Découverte 50%	Journée	Journée 50%	Hebdo	TOTAL	V.Club 26	Vignette à 35€
2007	9 603		1 822					1 225		278	10 318		1 845				2 927		1 239		265	**16 531**	4 410	
2008	8 140		1 485		440			1 178		280	8 674		1 503		440		2 692		1 182		265	**14 713**	4 085	
2009	8 509		1 653		523			1 454		316	9 083		1 671		523		2 972		1 470		320	**16 007**	4 104	
2010	8 247		1 616		516			1 365		296	8 811		1 584		516		2 797		1 384		302	**15 389**	3 996	
2011	8 586		1 700		584			1 532		296	8 996		1 670		583		3 011		1 542		309	**16 111**	4 465	
2012	8 779		1 706		613			1 764		263	9 079		1 710		604		3 232		1 842		266	**16 733**	4 527	262
2013	8 673		1 582		572			1 820		248	9 031		1 552		568		3 168		1 896		260	**16 475**	4 152	249
2014	8 881		1 472		665		3 324	2 454		289	9 275		1 492		667		3 283		2 523		299	**17 539**	4 349	260
2015	8 951		1 533		651		3 156	2 275		267	9 328		1 554		653		3 164		2 321		285	**17 305**	4 477	178
2016	8 836		1 568		615		3 156	2 300		281	9 193		1 498		601		2 969		2 328		304	**16 893**	4 427	206
2017	8 751		1 442		648		3 362	2 246		277	9 183		1 454		646		3 136		2 284		297	**17 000**	4 611	169
2018	8 413		1 425		640		2 997	2 143		294	8 750		1 478		649		3 121		2 203		332	**16 533**	4 614	116
2019	8 105	39	1 310		621		2 988	1 964		264	8 437	49	1 350		632		3 033		2 047		288	**15 836**	4 579	104
2020	7 503	105	1 333		593		2 413	2 453		228	7 866	114	1 380		606		2 467		2 532		245	**15 210**	4 296	90
2021	7 691	106	1 404	54	609	51	2 934	2 351	2	227	8 134	114	1 462	54	619	51	2 989	169	2 445	2	246	**16 285**	4 610	95
2021/2020	188	1	71	54	16	51	521	-102	2	-1	268	0	82	54	13	51	522	169	-87	2	1	1 075	314	5
	2,51%	0,95%	5,33%		2,70%		21,59%	-4,16%		-0,44%	3,41%		5,94%		2,15%		21,16%		-3,44%		0,41%	7,07%	7,31%	5,56%
	Majeure	Majeure 50%	Mineure	Mineure 50%	Femme	Femme 50%	Découverte - 12 ans	Journée	Journée 50%	Hebdo	Majeure	Majeure 50	Mineure	Mineure 50%	Femme	Femme 50%	Découverte - 12 ans	Découverte 50%	Journée	Journée 50%	Hebdo	TOTAL	V.Club 26	Vignette à 35€

Fédération de la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Drôme
Fédération de la Pêche de la Drôme - 23/02/2022

Année 2021 : CPMA - COTISATIONS FEDERATION - VIGNETTES CLUB HALIEUTIQUE

2021	CPMA										COTISATIONS CARTES FEDERATION												CLUB		
	Majeure	Majeure 50%	Mineure	Mineure 50%	Femme	Femme 50%	Découverte - 12ans	Journée	Journée 50%	Hebdo	Majeure	Majeure 50%	Mineure	Mineure 50%	Femme	Femme 50%	Découverte - 12ans	Découverte 50%	Journée	Journée 50%	Hebdo	TOTAL	V.Club 35	Vignette à 10 €	% Club/carte majeure
ALBON	125	0	35	1	7	1	62	55	0	2	127	0	27	1	7	1	63	2	57	0	2	287	85	0	66,93%
ANNEYRON	159	2	16	0	7	1	81	13	0	2	161	2	18	0	8	1	82	2	13	0	2	289	121	1	75,78%
APPV	1 413	16	202	9	96	9	369	364	1	16	1 533	17	214	9	99	9	369	30	385	1	19	2 685	723	12	47,95%
BOURDEAUX	34	0	9	0	3	0	19	12	0	3	35	0	9	0	0	0	20	0	13	0	4	81	19	0	54,29%
BOUTERNE	154	1	29	1	7	0	43	33	0	1	172	1	29	1	8	0	46	8	36	0	2	303	74	1	43,60%
COLONZELLE	19	0	4	0	2	0	11	9	0	0	19	0	4	0	2	0	11	1	9	0	1	47	17	0	89,47%
CREST	209	1	54	0	18	2	91	98	0	18	212	1	55	0	18	2	93	2	98	0	18	499	63	2	30,86%
DESERT	42	0	5	0	7	1	7	5	0	0	43	0	5	0	7	1	7	2	5	0	0	70	26	1	62,79%
DIOISE	180	0	43	0	12	1	54	60	0	36	196	1	47	0	12	1	55	4	67	0	37	420	100	3	52,55%
DONZERE	563	22	84	4	52	2	208	165	0	9	676	22	90	4	54	2	217	9	167	0	10	1 251	462	13	70,27%
EYGUES	190	1	33	2	27	0	58	143	0	21	197	1	35	2	27	0	59	3	154	0	23	501	143	1	73,10%
GALAURE	217	1	62	1	13	1	86	53	1	4	225	1	63	1	13	1	87	10	57	1	4	483	164	5	75,11%
GERVANNE	150	0	21	2	8	1	37	34	0	4	152	0	21	2	8	1	37	2	40	0	4	267	105	2	70,39%
GRP	1 286	11	264	8	146	8	490	519	0	34	1 309	11	267	8	146	8	493	19	529	0	36	2 826	818	12	63,41%
JABRON	79	0	21	0	5	0	27	17	0	8	79	0	21	0	5	0	27	2	18	0	8	160	45	0	56,96%
EHBVD -Livron Allex	279	5	68	6	25	3	491	55	0	2	295	5	71	6	25	3	492	10	56	0	2	965	103	5	36,61%
LORIOL	148	7	29	4	14	3	83	34	0	1	157	7	29	4	14	3	85	4	36	0	1	340	64	3	42,68%
MEOUGE	20	0	1	0	2	0	5	9	0	1	20	0	2	0	2	0	5	1	9	0	2	41	16	0	80,00%
MONTELIMAR	832	23	152	6	66	5	309	298	0	23	900	23	153	4	66	5	319	23	304	0	24	1 831	334	18	39,11%
OUVEZE	36	0	13	0	3	0	6	8	0	6	36	0	15	0	3	0	6	0	9	0	6	75	27	1	77,78%
PIERRELATTE	118	7	24	0	16	2	95	53	0	1	128	11	27	0	15	2	56	3	60	0	1	303	103	3	82,81%
VEBRE	25	0	9	0	1	0	8	6	0	1	25	0	9	0	1	0	8	0	6	0	1	50	15	1	64,00%
ROYANS	190	0	35	0	13	2	44	72	0	2	192	0	37	0	13	2	45	3	75	0	2	369	149	1	78,13%
ST CHRISTOPHE	44	0	9	0	3	1	30	13	0	0	45	1	9	0	3	1	32	0	14	0	0	105	37	1	84,44%
ST RAMBERT	174	0	27	4	9	1	42	27	0	3	176	0	28	4	9	1	42	3	28	0	4	295	127	0	72,16%
ST VALLIER	194	3	24	2	9	2	57	34	0	3	202	3	24	2	9	2	58	9	34	0	3	346	115	3	58,42%
TRICASTINE	253	3	46	3	7	3	67	53	0	10	257	3	47	3	7	3	67	7	54	0	13	461	225	2	88,33%
VEORE	205	3	41	2	21	0	58	61	0	13	212	4	42	2	22	0	67	6	62	0	13	430	102	1	48,58%
VERCORS	62	0	8	0	4	1	20	15	0	2	67	0	9	0	4	1	20	0	17	0	3	121	46	1	70,15%
VEUZE	240	0	25	1	12	1	31	33	0	1	247	0	25	1	12	1	21	4	33	0	1	345	182	2	74,49%
Fédération de la Pêche	39										39											39			
	7 691	106	1 484	54	609	51	2 934	2 351	2	227	8 134	114	1 462	54	619	51	2 989	169	2 445	2	246	16 285	4 610	95	57,84%
dont cartes fédérales	4361										4610														
dont cartes majeures	3397										3599														
dont cartes PA	39										39														

ANNEE 2021/ANNEE 2020

# ANNEE 2021/ANNEE 2020	CPMA										COTISATIONS DE LA FEDERATION												CLUB	
	Majeure	Majeure 50%	Mineure	Mineure 50%	Femme	Femme 50%	Découverte	Journée	Journée 50%	Hebdo	Majeure	Majeure 50%	Mineure	Mineure 50%	Femme	Femme 50%	Découverte	Découverte 50%	Journée	Journée 50%	Hebdo	TOTAL	V.Club 26	Vignette à 35 €
ALBON	6	0	2	1	-3	1	27	27	0	-1	8	0	2	1	-3	1	25	2	27	0	-1	62	10	0
ANNEYRON	34	1	-6	0	5	1	54	2	0	1	35	1	-4	0	5	1	55	2	0	0	1	96	30	1
APPV	-94	1	-8	9	-6	9	-58	-70	1	-6	-76	0	-6	9	-7	9	-58	30	-68	1	-6	-172	-6	-1
BOURDEAUX	1	0	3	0	-1	0	10	7	0	1	2	0	3	0	-1	0	10	0	8	0	2	24	-1	0
BOUTERNE	49	-1	4	1	5	0	1	-8	0	1	59	-1	1	1	6	0	3	8	-7	0	2	72	26	0
COLONZELLE	1	-1	1	0	2	0	-2	8	0	-2	1	-1	0	0	2	0	-2	1	8	0	-1	8	4	-1
CREST	26	1	8	0	-4	2	-23	16	0	10	26	1	9	0	-5	2	-26	2	14	0	10	33	10	2
DESERT	7	0	2	0	2	1	-3	-2	0	-4	6	0	2	0	2	1	-3	2	-2	0	-4	4	9	1
DIOISE	19	0	6	0	-1	1	-11	-24	0	2	22	1	10	0	-1	1	-12	4	-24	0	1	2	5	1
DONZERE	-23	3	-6	4	2	2	21	45	0	-8	40	2	-2	4	2	2	27	9	45	0	-7	122	14	6
EYGUES	25	0	2	2	14	0	11	25	0	2	26	0	3	2	14	0	9	3	30	0	4	91	26	0
GALAURE	8	-2	28	1	-2	1	14	-4	1	-11	7	-3	28	1	-2	1	13	10	-3	1	-12	41	13	-1
GERVANNE	8	0	1	2	1	1	-2	15	0	-2	7	0	1	2	1	1	-2	2	20	0	-3	29	8	0
GRP	-30	-7	-1	8	15	8	-66	-141	0	4	-40	-7	-1	8	14	8	-65	19	-138	0	5	-197	1	-1
JABRON	8	0	2	0	0	0	5	-20	0	3	6	0	1	0	0	0	4	2	-19	0	3	-3	9	-4
EHBVD	-7	0	10	6	1	3	353	-3	0	-2	-3	0	11	6	1	3	352	10	-5	0	-3	372	9	-1
LORIOL	28	1	1	4	-3	3	46	0	0	0	26	1	-1	4	-3	3	48	4	2	0	0	84	21	0
MEOUGE	-3	0	-4	0	1	0	-1	-1	0	0	-4	0	-3	0	1	0	-1	1	-2	0	1	-7	-2	0
MONTELIMAR	7	-3	-5	4	-10	5	72	39	0	10	-10	-7	-6	4	-12	5	70	23	38	0	9	114	15	2
OUVEZE	12	0	2	0	2	0	4	-9	0	2	12	0	4	0	2	0	4	0	-8	0	2	18	6	1
PIERRELATTE	8	5	-7	0	2	2	18	17	0	-3	13	9	-7	0	2	2	18	3	23	0	-3	60	4	2
VEBRE	3	0	8	0	0	0	1	2	0	1	3	0	8	0	0	0	1	0	2	0	1	15	1	1
ROYANS	17	-2	12	0	3	2	1	-3	0	-1	13	-2	14	0	3	2	2	3	0	0	-2	33	17	0
ST CHRISTOPHE	-3	-1	-1	0	-2	1	5	10	0	0	-2	0	-1	0	-2	1	7	0	11	0	0	14	2	1
ST RAMBERT	0	-1	13	4	-3	1	8	-9	0	-1	-1	-1	14	4	-3	1	7	3	-8	0	0	16	4	0
ST VALLIER	39	1	-5	2	-3	2	21	-3	0	1	40	0	-7	2	-3	2	22	9	-3	0	-1	61	22	0
TRICASTINE	33	3	7	3	-5	3	14	-8	0	0	31	3	8	3	-5	3	14	7	-8	0	1	57	28	0
VEORE	18	3	-3	2	5	0	4	8	0	6	22	4	-3	2	6	0	3	6	5	0	5	50	11	0
VERCORS	1	0	2	0	-4	1	-1	-6	0	-2	5	0	2	0	-4	1	-1	0	-11	0	-1	-9	6	0
VEUZE	-11	0	3	1	3	1	-2	-12	0	-2	-7	0	2	1	3	1	-2	4	-14	0	-2	-14	12	-4
PECHEURS AMATEURS	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
	Majeure	Majeure 50%	Mineure	Mineure 50%	Femme	Femme 50%	Découverte	Journalière	Journée 50%	Hebdo	Majeure	Majeure 50%	Mineure	Mineure 50%	Femme	Femme 50%	Découverte	Découverte 50%	Journée	Journée 50%	Hebdo	TOTAL	V.Club 26	Vignette à 35 €
	188	1	71	54	16	51	521	-102	2	-1	268	0	82	54	13	51	522	169	-87	2	1	1 075	314	5

Préparé par Fédération de la Drôme pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique / MLD-mk

Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Drôme
04/03/2022

Statistiques : Répartition des produits

Critères :
Saison : 2021
Du : 01/12/2011
Jusqu'au : 14/02/2022

Périmètre :
FD : 26 - Drôme

Saison 2021

Statistiques du 01/12/2011 jusqu'au 14/02/2022

Carte Personne majeure ou Interfédérale	Carte Interfédérale Personne majeure CHI 2021	**4610**	*28.14%*
Carte Personne majeure - Offre d'automne	Carte Personne majeure - Offre d'automne 2021	**114**	*00.70%*
Carte Personne majeure ou Interfédérale	Carte Personne majeure 2021	**3485**	*21.28%*
Carte Découverte Femme	Carte promotionnelle Découverte Femme 2021	**619**	*03.78%*
Carte Découverte Femme (parrainage)	Carte Parrainage promotionnelle Découverte Femme 2021	**51**	*00.31%*
Carte Personne mineure	Carte Personne mineure 2021	**1462**	*08.93%*
Carte Personne mineure (parrainage)	Carte Parrainage Mineure 2021	**54**	*00.33%*
Carte Découverte -12 ans	Carte promotionnelle Découverte -12 ans 2021	**2989**	*18.25%*
Carte Découverte -12 ans (parrainage)	Carte Parrainage Découverte -12 ans 2021	**169**	*01.03%*
Carte Hebdomadaire	Carte promotionnelle Hebdomadaire 2021	**246**	*01.50%*
Carte Journalière	Carte Journalière 2021	**2445**	*14.93%*
Carte Journalière (parrainage)	Carte Parrainage Journalière 2021	**2**	*00.01%*
Carte Membre PAEF Majeure	Carte Membre actif ADAPAEF (+ cot. FNADAPAEF) 2021	**39**	*00.24%*
Option	Vignette Club Halieutique Interdépartemental (CHI)	**95**	*00.58%*
Total		**16380**	*100,00 %*

Répartition des produits

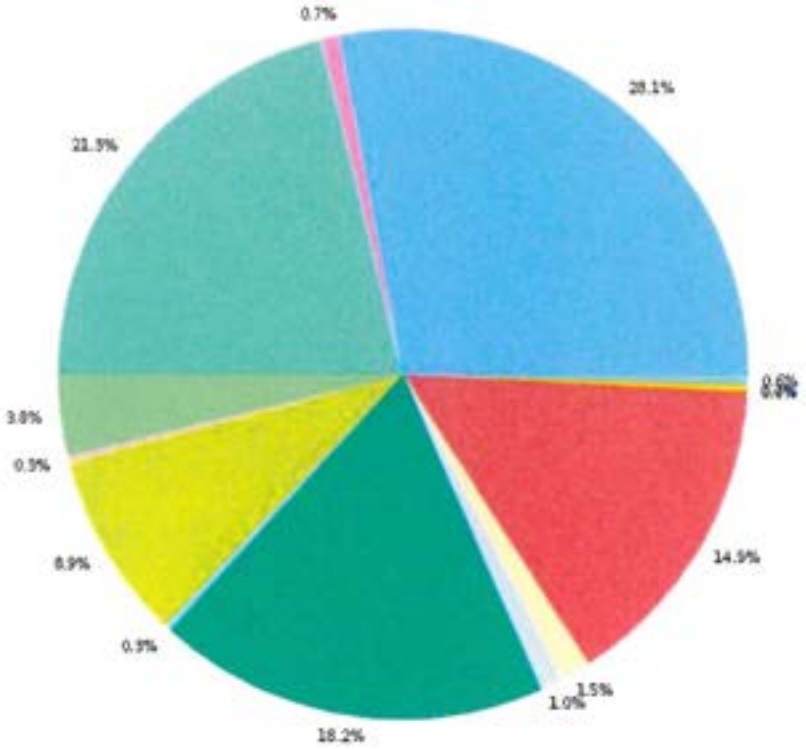

Fédération pour la Protection du Milieu Aquatique de la Drôme + Fédération pour la Pêche et la

- Carte Interfédérale Personne majeure CHI 2021
- Carte Personne majeure - Offre d'automne 2021
- Carte Personne majeure 2021
- Carte promotionnelle Découverte Femme 2021
- Carte Parrainage promotionnelle Découverte Femme 2021
- Carte Personne mineure 2021
- Carte Parrainage Mineure 2021
- Carte promotionnelle Découverte -12 ans 2021
- Carte Parrainage Découverte -12 ans 2021
- Carte promotionnelle Hebdomadaire 2021
- Carte journalière 2021
- Carte Parrainage Journalière 2021
- Carte Membre actif ADAPAEF (+ cot. FNADAPAEF) 2021
- Vignette Club Halieutique Interdépartemental (CHI)

Dossiers présentés à Fédération Nationale de la Pêche en France - Année 2021

Actions des collectivités piscicoles

N° dossier	Validé le	N° et type d'action	Description de l'action	Montant subventionné
21A260237	18 mai 2021	suivi et gestion du réseau opérationnel FDPPMA26 2021	suivi de la gestion de la FDPPMA26 pour 2021	4 192,72 €
21A260393	18 mai 2021	LPA0201 - Opération accessibilité à la pêche rivière Isère	Projet phare : accessibilité rivière Isère	15 000,00 €
21A260274	18 mai 2021	LPA0701 - Reunion-Formation annuelle de la garderie AAPPMA-FDAAPPMA	Formation annuelle garderie	1 300,00 €
21A260273	18 mai 2021	LPA0407-Formation animateurs bénévoles APN	Formation animateurs bénévoles APN	750,00 €
cf. ARPARA	18 mai 2021	LPA0502-Action de communication sur périodes d'avant ouverture pêche	communication sur périodes d'avant ouverture pêche	3 000,00 €
21A260340	18 mai 2021	LPA0702 - Habillement accessoires de la garderie APPMA et FDAAPPMA	Tenue gardes pêche	1 055,35 €
21A260429	18 mai 2021	LPA0406 - Habillements et accessoires animateurs APN	Achat de tenues d'habillement animateurs APN	1 050,00 €
21A261087	12 octobre 2021	matériel visio conférence	matériel visio conférence	943,50 €
21A261113	12 octobre 2021	Restauration morphologique du Bancel chantier 2	restauration morphologique du Bancel	8 412,81 €
				35 704,38 €
		Redevance hydroélectrique conventions signées avec le MEDDAT et différents partenaires		9 595,34 €
				45 299,72 €

Conventions de partenariat pour le financement de postes				
KIT EMPLOI 2021 (sont subventionnés les postes pas les personnes)	Partenariat pour 1 poste de :	agent de développement	forfait	42 250,00 €
	Partenariat pour 1 poste de :	agent de développement	forfait	42 250,00 €
	Partenariat pour 1 poste de :	Agent administratif	forfait	12 250,00 €
	Partenariat pour 1 poste de :	chargé de mission	forfait	35 250,00 €
				132 000,00 €

Soit un montant global sur 2021 pour : 177 299,72 €

pour mémoire	en 2020:	157 397,70 €
pour mémoire	en 2019 :	171 882,05 €
pour mémoire	en 2018 :	199 179,99 €
pour mémoire	en 2017 :	197 577,24 €
pour mémoire	en 2016 :	168 889,37 €
pour mémoire	en 2015 :	207 189,66 €
	TOTAL PERCU DEPUIS 2007 :	**2 543 592,37 €**

Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Drôme

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Nous soussignés :

Roland GUILLON, membre de la Gaule Tricastine,
Thierry JOUFFRET, membre de Gaule Tricastine
Denis RIBIERE, membre de la Gaule Tricastine,

commis en qualité de vérificateurs aux comptes de la Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Drôme, certifions et attestons avoir procédé aux opérations de vérifications et d'examens des livres et pièces composant la comptabilité fédérale pour l'année 2021.

Nous vous demandons de donner quitus au Trésorier Fédéral et d'approuver les comptes pour l'exercice 2021.

Fait à Valence, le 25 février 2022

Roland GUILLON **Thierry JOUFFRET** **Denis RIBIERE**

Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Drôme

Compte rendu de la commission
« Ressources sur pot club halieutique »

Au cours de l'année 2021, les dossiers suivants ont été réglés :

- Gaule Anneyronnaise : achat de matériel informatique.
- Gaule de l'Eygues et de l'Oule : formation garde.
- Gaule Montilienne : achat de matériel informatique.
- Gaule du Royans : achat de matériel. Equipement du local.
- Gaule Tricastine : rénovation des frayères artificielles.
- Truites de Veuzes et d'Oron : achat de matériel. Réfection toiture de la station d'incubation.

Au 31 décembre 2021, il reste dans le compte comptable n°452 « subvention fédé pot aux AAPPMA », la somme **de 12 265,59 €.** Il a été réglé 3 586,23 € aux AAPPMA en 2021 contre 8 108,85 € en 2020. La Fédération a abondé le Pot Club pour la somme de 13 791,21 €.

Depuis la création de ce « Pot Club » en 1997, la Fédération a versé aux AAPPMA **143 204,63 €**.

Vous trouverez ci-après le tableau des subventions versées aux AAPPMA.

Nous restons à votre écoute pour toute demande de financement que vous voudriez présenter.

Rappel des conditions d'attribution des subventions sur pot club :
Aucune subvention ne sera accordée pour des actions déjà réalisées avant accord de la commission.
Tout dossier doit être complet pour être étudié.
L'AAPPMA doit être à jour de toutes les sommes dues à la Fédération pour pouvoir prétendre à une subvention et avoir adressé son compte-rendu d'Assemblée Générale, le bilan financier et les pièces complémentaires demandées.
Elle doit avoir recherchée toute autre source de financement possible et avoir informée la Fédération des réponses obtenues. ***La commission intervient alors sur la part restant à charge de l'AAPPMA****. La commission présente le dossier au Conseil d'Administration ou au Bureau qui valide la décision.*
Le matériel acquis avec une subvention devra être restitué à la Fédération dans le cas où l'activité bénéficiant de cette aide cesse.

Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Drôme

SUBVENTIONS VERSEES SUR "POT CLUB" AUX A.P.P.M.A. DEPUIS 1997

		2017	2018	2019	2020	2021
REPORT SOLDE		5 170,89 €	1 981,28 €	10 857,12 €	7 665,46 €	2 060,61 €
« Alimentation » FD :			15 000,00 €	1 526,00 €	2 504,00 €	13 791,21 €
Versement aux APPMA :		3 189,61 €	6 124,16 €	4 717,66 €	8 108,85 €	3 586,23 €
RESTE DISPONIBLE :		1 981,28 €	10 857,12 €	7 665,46 €	2 060,61 €	12 265,59 €
ALBON	1 716,00 €					
ANNEYRON	2 852,71 €	ANNEYRON 199,99 € ordinateur	ANNEYRON 120,49 € achat matériel informatique	ANNEYRON 409,69 € maison de la pêche	ANNEYRON 87,50 € formation garde	ANNEYRON 388,11 € achat matériel informatique
A.P.P.V.	12 950,23 €	APPV 562,50 € formation PE		APPV 365,68 € matériel informatique + formation garde		
BOURDEAUX	186,58 €					
CREST	4 059,45 €				CREST 158,27 € formation garde	
DESERT	224,98 €			DESERT 224,98 € matériel informatique		
DONZÈRE	2 120,07 €	DONZÈRE 175,90 € formation gardes				
DIOISE	1 064,70 €				DIOISE 139,47 € formation garde	
EYGUES	5 225,70 €	EYGUES 287,79 € formation PE				EYGUES 278,90 € formation gardes
GALAURE	13 446,23 €					
GERVANNE	3 633,46 €					
G.R.P.	33 259,57 €	GRP 1 270,43 € Achat mat informatique + formation PE	GRP 3 564,90 € travaux station incubation + achat matériel i.formatique		GRP 4 629,12 € formation garde+ site internet+reflection berges+pontons	
LENS	3 633,48 €					
LEZ	424,98 €					
EHBVD	1 034,20 €					
LORIOL	241,33 €					
MONTÉLIMAR	10 983,21 €		MONTELIMAR 309,23 € achat matériel	MONTELIMAR 3 092,90 € amenagement berges+poste de pêche		MONTELIMAR 475,00 € achat matériel informatique
OUVEZE	914,71 €					
PIERRELATTE	11 973,87 €	PIERRELATTE 435,00 € ordinateur				
ROYANS	7 163,34 €		ROYANS 2 010,54 € Barnum + travaux étangs St Jean		ROYANS 1 714,68 € PC + imprimante + faucardage étang St Jean	ROYANS 768,96 € tronçonneuse + débroussailleuse + équip local
ST CHRISTOPHE	77,00 €					
ST RAMBERT	4 152,83 €					
TRICASTINE	6 189,39 €				TRICASTINE 315,00 € taille haie	TRICASTINE 279,03 € rénovation frayère artificielle
VEBRE	1 106,00 €					
VEORE	3 773,81 €					
VERCORS	1 320,33 €					
VEUZES	7 682,52 €	VEUZES 273,00 € travaux bassins	VEUZES 119,00 € matériel gardes	VEUZES 1 624,51 € travaux bassins	VEUZES 1 064,61 € solde travaux bassins	VEUZES 1 394,18 € matériel + toiture station incubation
TOTAL :	141 560,78 €	27 A.A.P.P.M.A. ONT FAIT UNE DEMANDE SUR "POT CLUB" depuis 1997				

Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Drôme + Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Drôme

Compte-rendu de la commission gestion piscicole - Année 2021

Domaines de 1ère catégorie

La pisciculture fédérale du Puy de Dôme (63610 Besse) nous a livré :
325 000 œufs de truite Fario, en janvier 2021, qui ont été répartis entre la Truite des Veuzes, la Gaule Romanaise et Péageoise, la Gaule Anneyronnaise et la Gaule Rambertoise.
110 000 alevins de truite fario nourris en avril 2021 pour l'Association de Pêche d'Albon, la Gaule Anneyronnaise, la Truite des Veuzes et Oron, la Gaule Loriolaise, la Gaule Montilienne, la Truite de la Vèbre, la Préservatrice de la Gervanne et les Pêcheurs de la Moyenne Vallée de la Drôme.

La pisciculture fédérale de Cauterets (65110 Cauterets) nous a livré :
200 000 œufs de truite Fario en décembre 2020 pour la saison 2021 pour l'AAPPMA La Gaule Tricastine.

La pisciculture « SAS Marin d'eau douce - Stéphane Paol » (26190 St Jean en Royans) nous a livré 100 kg de truite arc en ciel déversés dans le plan d'eau de Bouvante début mars 2021.

Domaines de 2ème catégorie

Domaine des AAPPMA

Les subventions fédérales allouées aux AAPPMA sur les plans de gestion 2ème catégorie sont de 20 738,23 € pour 2021. Ces subventions sont calculées sur les rempoissonnements effectués et réglées aux AAPPMA après justificatifs des dépenses, P.V. de déversements et factures accompagnées des certificats sanitaires obligatoires.

Il est bon de rappeler que les subventions d'alevinage attribuées et non utilisées (même partiellement) dans les 5 ans seront mises dans le « Fond de réserve halieutique » (compte comptable 453) utilisable par les AAPPMA et la Fédération. Ce compte a été créé en 2010 et abondé par une reprise sur provision (affaire Revol) ; depuis ce fond a été abondé par des subventions arrivées à échéances au terme de 5 ans (solde de 43 599,83 € au 31/12/2021)

Ces subventions d'alevinage arrivant à terme peuvent être utilisées pour tout aménagement piscicole, travaux, autres… en accord préalable avec la Fédération.

Pour 2021, ont été déversés :

Fédération pour la Pêche et la protection du Milieu Aquatique de la Drôme

180 kg de brochets 35 à 50 cm,
860 kg de gardons et retengles 1 et 2 étés,
260 kg de brochets 1 été,
105 kg de brochets 2 et 3 étés,
20 kg de carpes 2 étés,
90 kg de carpes 1 à 2 kg,
195 kg de tanches 2 et 3 étés,
60 kg de black bass 1 et 2 étés,
220 kg de sandrettes 1 été
3 000 fingerling de brochet (livrés en avril 2021)
Ces livraisons ont été faites en décembre 2021 par notre fournisseur « Dombes étangs » (01310 Saint-Rémy) et ont été déversées dans le plan d'eau le Lavoir et plan d'eau du Moulin, à St Rambert, au Golf des Musards à la Roche de Glun, à la lône de Blaud, au lac du Meyrol, au lac aux truites, au syphon du Roubion, à Montélimar, au plan d'eau de Donzère, dans les plans d'eau Jouvette et Péroutine à Pierrelatte, dans les contre canaux de Loriol, Montélimar et Donzère.

Domaine fédéral

Notre fournisseur la « Ferme piscicole de Laval » (38890 Saint-Chef) nous a livré fin décembre 2020 pour la saison 2021 :
460 kg de gardons 1 été,
850 kg de gardons 2 et 3 étés,
30 kg de brochets 1 été,
125 kg de brochets,
115 kg de tanches,
150 kg de carpes 2-5 kg,
225 kg carpes 300/900 gr,
45 kg de perches,
20 kg de sandres 2 et 3 étés
qui ont été déversés dans les plans d'eau des « Petits Robins » et le « Petit Rhône » commune de Livron, dans le plan d'eau « Les Bas Chassiers », commune de Chabeuil, et dans le plan d'eau « Base nature », commune d'Etoile.

Tous ces établissements sont titulaires d'un agrément européen et répondent aux contrôles N.H.I. et S.I.V.

Fédération pour la Pêche et la protection du Milieu Aquatique de la Drôme

Compte rendu Police de la Pêche - 2021

Le réseau départemental des Gardes Pêche Particuliers (GPP) qui compte aujourd'hui 51 gardes pêche (4de plus qu'en 2021 suite à 4 arrêts et 8 nouvelles assermentations) inégalement répartis sur le département et les 6 salariés de la Fédération qui sont assermentés sur la totalité du département. Plusieurs GPP ayant récemment eu leur agrément sont en attente de rendez-vous pour la prestation de serment.

Au niveau du bilan pour l'année 2021, 10 procès-verbaux ont été rédigés sur le département de la Drôme, 8 par des GPP et 2 par les agents de l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) principalement pour défaut de carte de pêche, pêche pendant les heures d'interdiction, mode de pêche prohibé et nombre de captures. Sur ces 10 PV, 6 ont pu aboutir à la transaction civile proposée par la Fédération, la cause de retours étant très souvent un problème au niveau de l'adresse du contrevenant.

Le Conseil d'Administration de la Fédération continue de mettre en place une « participation financière » destinée aux GPP (par le biais de leur AAPPMA), en retour de leurs implications au bord de l'eau pour les contrôles, de la transmission de tout PV à la Fédération avant envoi, et du retour d'un rapport de contrôle trimestriel. Malheureusement, seulement 13 GPP ont répondu en 2021 et nous ont fait remonter les documents demandés.

Le fonctionnement de la « participation financière » sera renouvelé pour 2022, sous les mêmes conditions ; à la seule différence que les GPP devront effectuer un minimum de 10 tournées de contrôle par an. Nous espérons que plus de GPP nous ferons leurs retours.

Une adresse mail a été créée : garderie@fedepeche26.com Cette adresse permet de contacter la Fédération pour faire remonter tout ce qui concerne la garderie : procès-verbaux rédigés, questions ou interrogations, comptes rendus, etc.

Enfin, il est à rappeler qu'il y a des référents au sein de la Fédération en ce qui concerne la garderie. Le référent élu est Gérard CRESPO et le référent salarié est Jérémie SASTRE (chargé de développement). N'hésitez pas à les contacter si vous avez des besoins ou des questions.

Gérard CRESPO

Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Drôme

COMPTE RENDU D'ACTIVITES 2021

MONNIER Yann
Chargé de Mission piscicole et halieutique
Responsable technique

Fédération de la Drôme
pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques

I. MISSIONS

Les missions sont les suivantes :

- Réalisation d'études et travaux sur les milieux aquatiques
- Inventaires, analyse et suivi des populations piscicoles
- Mise en place, suivi et actualisation des outils de gestion internes (PDGP, PGP, Atlas poissons, etc …)
- Participation aux réunions (Contrats de milieux, SAGE, N2000, COPIL, COTEC, SDAGE, AERMC, Région, réunions internes, autres)
- Avis techniques
- Contentieux juridiques (recours)
- Conseil, assistance technique auprès des AAPPMA
- Gestion administrative et financière (définition programmes A. cadre, CPO, bilans financiers, demandes de soldes, etc …)
- Missions diverses

II. REPARTITION EN 2021

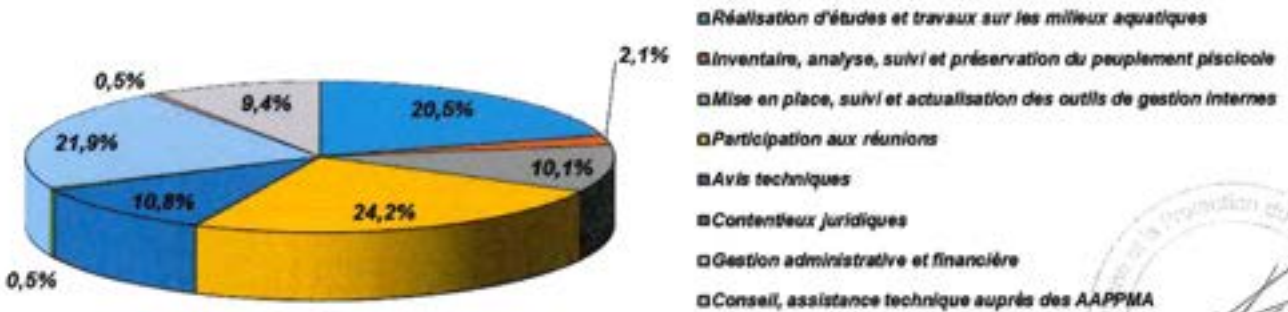

III. EVOLUTION DEPUIS 2017

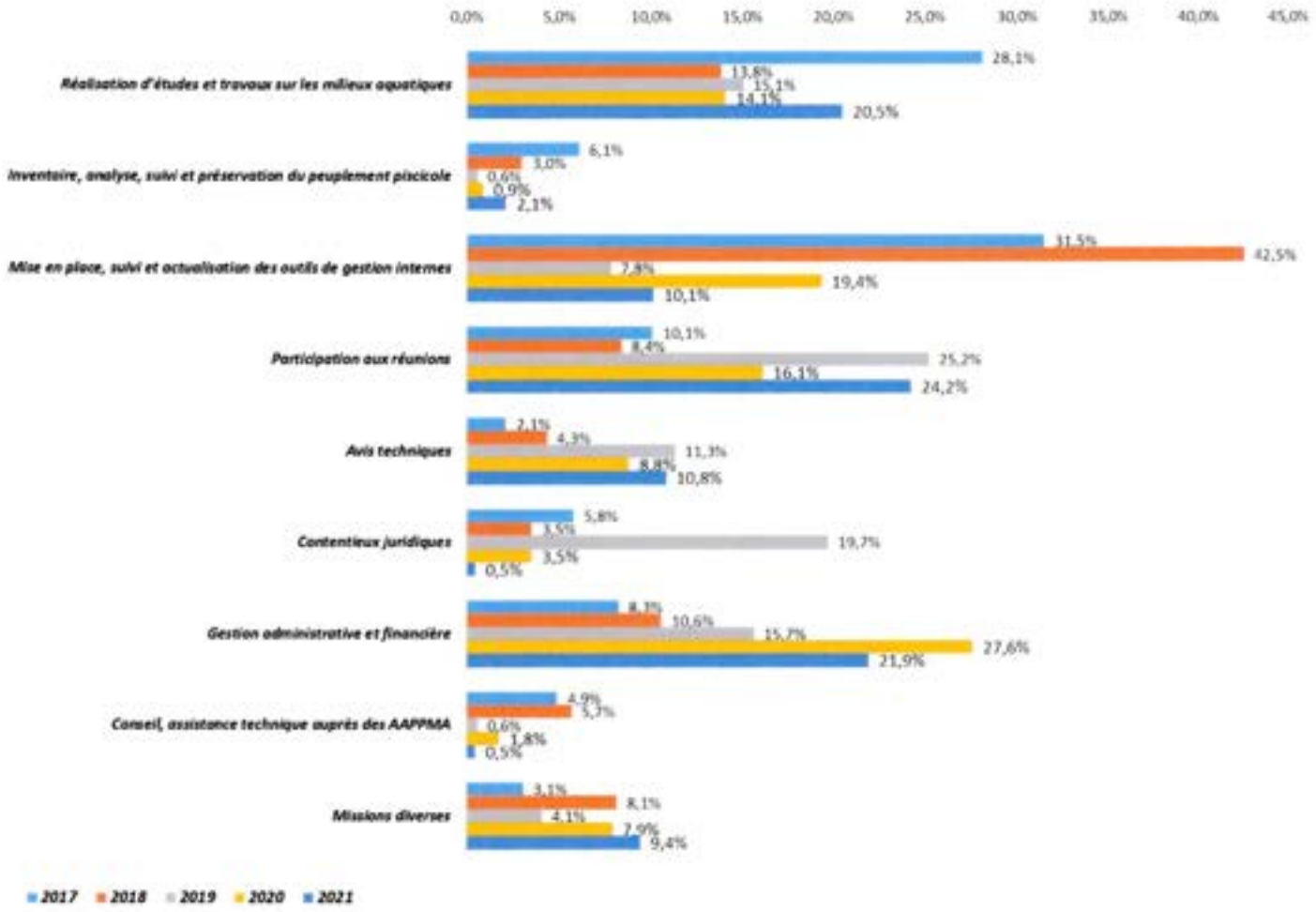

IV. DETAIL DES MISSIONS

4.1. Réalisation d'études/travaux sur les milieux aquatiques

- Etude du décloisonnement de la Vèbre /
  - COPIL 3 réalisé
  - Etude finalisée
  - Perspective : approche règlementaire pour les 3 prises d'eau concernées

- Restauration morphologique du Bancel, chantier n°2 /
  - Mise en place d'un partenariat avec le CFPF (AMO)
  - Avant-projet sommaire réalisé
  - Dossier de demande de subventions déposé

- Projet de travaux de restauration globale de la Lyonne (morphologie, continuité) /
  - Dossier repris par le SYMBHI
  - Poursuite de l'impulsion de la dynamique du projet
  - Participation au COPIL 4
  - Avis formulé sur le CCTP

➢ Restauration de la continuité écologique sur la Lyonne (2 seuils, Cholat + ancienne usine) /
Prestataire choisi (SAGE Environnement)
Etude en cours (état des lieux –diagnostic réalisé)

➢ Restauration écologique du Rau de Chapiat /
Dossier de demande de subvention déposé
Dossier loi sur l'eau réalisé
Travaux réalisés
Réception de chantier réalisée

➢ Restauration de la continuité écologique sur le Régrimay aval à la confluence avec le Dolure (MO FDPPMA26) /
Scénario validé
Maitre d'œuvre choisi (Egis Eau)
Conventions signées
Dossier loi sur l'eau déposé
Dossier de demande de subvention déposé

➢ Restauration de la continuité écologique sur le Régrimay au seuil de la prise d'eau du canal du Biel (MO Canal du Biel) /
Soutien technique de l'AAPPMA et de la FDPPMA26 au MO : proposition de réfection de la passe à poissons
Proposition transmise au MO, à la DDT et à l'OFB
Scénario validé par les services de la DDT et de l'OFB

➢ Etude préalable à la restauration de la continuité écologique sur l'Argentelle /
Prestataire choisi (Egis Eau)
Etat de lieux / diagnostic (phase 1) réalisé (COPIL 2)
Esquisses de solutions (phase 2) en cours

➢ Restauration globale des annexes du Rhône à Donzère /
Point avec AAPPMA + réunions de terrain réalisées
Avant-projet en cours de réalisation

➢ Etude sur la gestion quantitative de la basse rivière Drome - Programme actions (sujet stage Master 2) /
Echanges avec l'ensemble des acteurs
Inventaires terrain
Réalisation du rapport

➢ Restauration de la continuité écologique sur les cours d'eau du Nord Drôme (Galaure, Claires, Régrimay, Galaveyson) /
Actions de sensibilisation et expertise technique lors de diverses réunions et échanges

➢ Gestion du réseau de suivi thermique départemental /
Demandes de subventions annuelles
Exploitation des données

4.2. Inventaire, analyse, suivi et préservation du peuplement piscicole

➢ Inventaires, suivis piscicoles et astacicoles réalisés dans le cadre des suivis et/ou préconisations du PDPG /

A la marge, travail effectué par les techniciens.

➢ Participation au suivi anguille sur l'Isère aval /

➢ Participation au comptage de frayères sur la Bourne aval /

Opération réalisée dans le cadre du suivi des incidences des éclusées

4.3. Mise en place, suivi et actualisation des outils de gestion internes

➢ Réactualisation du Plan Départemental de Protection du milieu aquatique et de Gestion de la ressource piscicole (PDPG) de la Drôme /

Phase préalable réalisée (estimation besoin, estimatif technique et financier, moyens humains, organisation, etc ….)

COPIL 1 (lancement de l'opération) réalisé

Phase 2 et 3 (Bilan des actions et mise à jour des données en cours)

➢ Système d'Information Cartographique (SIG) /

Outil cartographique indispensable pour la gestion, utilisé pour l'ensemble des documents techniques et données produits par la Fédération (en particulier dans le cadre de la réactualisation du PDPG).

Mise à jour régulière des couches cartographiques

4.4. Participation aux réunions

➢ Généralités sur la participation de la FDPPMA26 aux réunions /

La FDPPMA26 participe à de très nombreuses réunions dans différents cadres : COPIL, COTEC, Commissions techniques, CODERST, Commission des sites, Conférences Départementales de l'Eau, Commissions d'enquêtes, rencontres d'élus et/ou hauts fonctionnaires, Contrat de milieu, SAGE, SDAGE, Natura 2000, projets divers, Accord Cadre, CPO, congrès, réunion des présidents, réunions de personnel, réunions de pôle, recrutement stagiaires et apprentis, etc …

Le temps de préparation (parfois nécessaire) est également comptabilisé dans ce volet.

➢ Réunions marquantes en 2021 /

Remise en place des réunions stratégiques FD/DDT/OFB (3 réunions en 2021)

Rencontre de la nouvelle préfète, Mme Elodie DEGIOVANNI

Rencontre avec Mme Marie-Pierre MOUTON, Présidente du conseil départemental de la Drôme

Rencontre avec la députée de la 3e circonscription de la Drôme, Mme Célia DELAVERGNE

Rencontre avec le sénateur M. Gilbert BOUCHET

Rencontre avec Mme Nathalie NIESON, maire de Bourg-de-Péage

Rencontre avec M. Yves LOPEZ (CNR, Directeur territorial périmètre DTRS)

Rencontre avec M. Christophe DOREE (CNR, Directeur territoriale périmètre DTRI)

COPIL et COTEC relatifs au protocole de création de retenues d'eau à vocation agricoles
Réunion avec EDF pour la présentation de la maquette de la future passe à poissons du barrage de Beauvoir (rivière Isère)
Commissions thématiques en vue de la révision du SAGE Drôme
Etc …..

4.5. Avis techniques (hors avis juridiques)

➢ Généralités sur la rédaction des avis d'expert technique /

Avis formulés à diverses occasions : SDAGE RMC (état des masses d'eau, révisions PDM, …), CODERST, enquêtes publiques, consultation du public, projets d'arrêtés, dossiers règlementaires, protocoles, demandes de pêches d'inventaires, etc ….

➢ Les dossiers marquants en 2021 /

Consultation du public dans le cadre de la révision du SDAGE RMC
Proposition de nouveaux réservoirs biologiques
Avis sur le projet des Iles du Rhône
Avis nouvel arrêté cadre sècheresse
Avis décret sur la gestion quantitative
Avis sur le plan 5 Rhône

4.6. Contentieux juridiques

➢ Relance de la plainte déposée en 2017 sur le non-respect de l'arrêté de 2017 d'autorisation au titre de la loi sur l'eau de modulation du débit réservé au seuil SMARD sur la rivière Drôme /

Audition au TI de Valence

4.7. Conseil, assistance technique auprès des AAPPMA

➢ Réunions de travail et échanges, sensibilisation et information techniques et règlementaires sur la gestion des milieux, appui technique /

Concerne la réalisation d'actions sur le milieu aquatique et de gestion : travaux de restauration, comptage de frayère, entretien, modalité de gestion, …

4.8. Gestion administrative et financière

➢ Gestion, organisation et planification du programme annuel du pôle technique de la FDPPMA26 /

Elaboration du programme d'actions détaillé année n+1
Estimation des moyens humains (nb d'intervenants, qualification, nb jours, répartition annuelle, etc …)
Répartition des tâches
Identifications des référents
Estimation financière (couts fonctionnement et investissement)

Identification des financeurs et des taux d'aide
Bilan du programme d'actions année n

➢ Gestion, organisation et planification de la Convention de Partenariat et d'Objectifs (CPO) avec la Région Auvergne Rhône Alpes /

Elaboration du programme d'actions année n+1 (déterminé en cohérence avec le programme prévisionnel global)
Bilan des actions année n
Elaboration de l'ensemble des pièces afférentes au dossier global et à chaque dossier
Réunion annuelle (Comité technique)

➢ Gestion, organisation et planification de la Convention de Partenariat (Accord Cadre) avec l'Agence de l'Eau RMC /

Elaboration du programme d'actions année n+1 (déterminé en cohérence avec le programme prévisionnel global)
Bilan des actions année n
Elaboration de l'ensemble des pièces afférentes au dossier global et à chaque dossier
Réunions techniques annuelles (échelle régionale et départementale)

➢ Dépôts de demandes de subventions /

DDS Accord cadre 2022
DDS suivis du réseau opérationnel FDPPMA26 2022
DDS Projet phare (Amélioration de l'accessibilité à la pêche sur la rivière Isère)
DDS restauration de la continuité écologique du Rau de Chapiat
DDS travaux de restauration de la continuité écologique au seuil de la confluence sur le Régrimay aval
DDS travaux de restauration morphologique du Bancel (chantier n°2)
DDS SDDLP phase 2 (Diagnostic)
DDS SDDLP phase 3 (Programme d'actions)

➢ Réalisation des bilans des opérations réalisées et demandes de soldes (volet administratif et financier) /

Bilan et demande solde Accord cadre 2020
Bilan et demande solde suivi du réseau opérationnel FDPPMA26 2020
Bilan et demande de solde étude préalable à la restauration de la continuité écologique au seuil de la confluence sur le Régrimay aval
Bilan et demande de solde étude du décloisonnement de la Vèbre aval
Bilan et solde SDDLP phase 1 (Etat des lieux)
Demande de solde (FNPF) des travaux de restauration de la continuité écologique sur l'Herbasse au seuil Chabran (MO Mairie St-Donat)

➢ Participation à la gestion de la Convention de Partenariat avec EDF /

Elaboration du programme d'actions année n+1 (déterminé en cohérence avec le programme prévisionnel global)
Bilan des actions année n
Réunion annuelle

4.9. Missions diverses

- Les principaux dossiers divers pour en 2021 /

  Mise en œuvre de la phase préalable du projet phare (Amélioration de l'accessibilité à la pêche sur la rivière Isère)

  Participation au projet CADDEAU (développement d'un outil SIG à l'échelle du département, co-piloté par la DDT et le Conseil Départemental)

  Mise en place d'un partenariat technique avec le CFPF (Centre de Formation Professionnelle Forestière)

  Point sur l'état d'avancement de la gestion des sites Natura 2000 dans le département

  Opération de garderie

COMPTE RENDU D'ACTIVITES 2021

LAINÉ Camille
Technicienne qualifiée

Fédération de la Drôme
pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques

I. MISSIONS

Les missions sont les suivantes :

- Mise en œuvre d'opérations de restauration des milieux aquatiques
- Écrevisses : suivis et sensibilisation
- Cartographie des données
- Appuis techniques aux différentes activités de la Fédération
- Gestion des partenariats
- Missions diverses

II. REPARTITION EN 2021

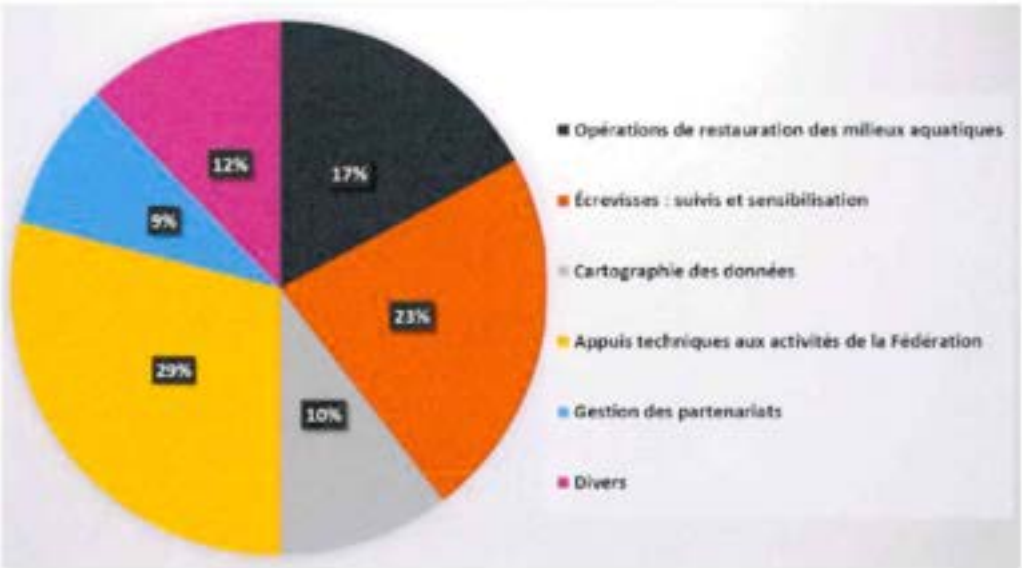

III. DEFINITION DES MISSIONS

3.1. Mise en œuvre d'opérations de restauration des milieux aquatiques

- Projet de restauration physique légère sur le Bancel – 1er secteur
  Suivi et entretien aménagements

- Projet de restauration physique légère sur le Bancel – 2ème secteur
  Création d'un partenariat avec le CFPF, maitre d'œuvre
  Validation de plans et schémas techniques
  Devis établis avec l'ONF pour la réalisation des travaux
  Discussions en cours avec la CCPDA pour les détails de l'intervention
  En cours

- Projet Donzère
  Reconnaissance de terrain

- Restauration de la continuité écologique du Chapiat
  Soutien aux stagiaires apprentis qui suivent le dossier
  Travaux réalisés du 30 août au 2 septembre

3.2. Ecrevisses : Mise en œuvre du suivi départemental des populations et d'une campagne de sensibilisation grand public

- Organisation et réalisation des prospections des espèces *Austropotamobius pallipes*, *Orconectes limosus* et *Pacifastacus leniusculus* à l'aide de plusieurs techniques (pédestre diurne et nocturne, pose de nasses, pose de balances) sur le Bancel ainsi que sur plusieurs cours d'eau situés sur les bassins de l'Ouvèze, du Jabron, de la Berre et de la Limone.

- Rentrée de données et transmissions au différentes structures gémapiennes concernées

- Prévision des prospections 2022

- Création d'un dossier et rencontre avec la DDT pour la création d'un Arrêté de Protection Biotope sur la Vauveriére

3.3. Cartographie des données

- Mise en forme de diverses données fédérales (données piscicoles et astacicoles, fonds de cartes, CRAIG, études diverses etc.) = soutiens technique aux salariés

- Création de cartes et d'articles informatifs à destination du site internet de la Fédération

3.4. Appuis techniques aux différentes activités de la Fédération

- Remplacement, vérification et récupération de données des sondes du réseau thermique ainsi que soutien technique pour l'analyse des résultats
- Pêches électriques
- Rentrées de données de terrains
- Tournées de garderie
- Mesures et analyses de données topographiques
- Prélèvements, analyse et préconisations suite maladie piscicole lac de Eurre
- Passe à poisson de Donzère : participation aux marquages RFID – entretien et surveillance technique
- Participation aux déversements piscicoles
- Réponse à appel d'offre
- Gestion de la sonde multiparamètre
- Relais signalements pollution
- Recherches bibliographiques diverses dans la littérature scientifique

3.5. Gestion des partenariats

Avec EDF :

- Mise en place des actions définies dans la convention de partenariat : Pêche d'inventaire sur l'Isère à l'aval du barrage de Beaumont-Monteux ; Suivi thermique grands milieux ; Évaluation de l'attractivité de l'Herbasse aval pour la reproduction des truites de l'Isère ; Participation aux suivis écologiques pour l'évaluation des impacts des éclusés sur la Bourne
- Rédaction de comptes-rendus et organisation de la rencontre annuelle

Avec le département :

- Marais des Bouligons : participation au COGES
- Participation au projet CADDEAU (projet de mise en commun de données eau en Drôme)

3.7. Missions diverses

- Réunion diverses. dont suivis des migrateurs par MRM
- Participation au renouvellement de la liste rouge avec l'ARPARA
- Accueil et accompagnement des stagiaires
- Soutien à la rédaction d'articles de communication Facebook
- Gestion du matériel
- Gestion et réunions interne
- Rédaction comptes-rendus d'activité
- Mails divers

FANGET Florian
Rapport d'activité 2021
Technicien

Janvier 2021 à décembre 2021

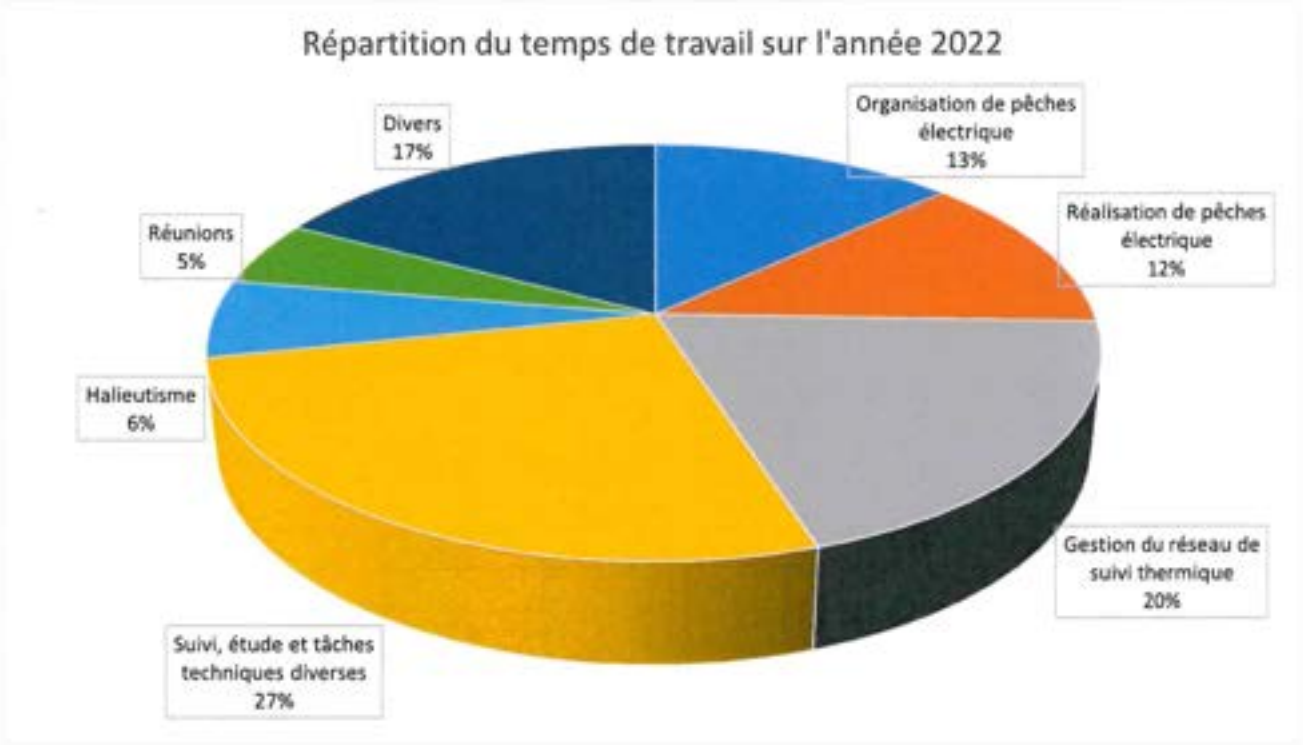

✓ *Description des activités*

➢ **Organisation de pêches électrique** (26 jours)

- Organisation et planification (contact avec les AAPPMA et les commanditaires)
- Devis (définition des besoins humain et matériel)
- Gestion et entretien matériel de pêche (prêt aux AAPPMA, envoi en réparation)
- Bilan pêche électrique DDT/AFB, saisie informatique des données biométrique et de description de station, rapport.
- Contrôle APAVE (organisation et assistance lors du contrôle).
- Repérage PE (repérage des lieux si besoin avant intervention).
- Description de stations.
- Rédaction d'avis lors de la consultation par la DDT lors d'une demande d'autorisation de pêche électrique.

- **Réalisation de pêches électrique** (24,5 jours)

  - Pêche électrique d'inventaire dans le cadre du suivi des stations PDPG : 21 stations suivies sur les cours d'eau Lez, Aulière, Hérein, Orons, Collières, Veuze, Régrimay, Ouvèze, Toulourenc, Menon, Derboux, Charruis.

  - Pêche électrique de sauvetage avant travaux : 3 interventions réalisés en 2021.

  - Pêche électrique autres cadres : sauvetage avant assec, étude, PGP, suivi de travaux et d'alevinages, partenariat FD84. 12 interventions réalisés en 2021.

- **Gestion du réseau de suivi thermique** (38,5 jours)

  - Tâches de bureau : Saisie des données, mise à jour des fiches statistiques thermique, commande des enregistreurs et matériels de fixation, organisation des relevés, mise à jour SIG et gestion de la base de données.

  - Tâche de terrain : Relevé des enregistreurs thermiques, changement de place si nécessaire, récupération des données, maintenance des enregistreurs, mise en place de nouvelles sondes, suivi ponctuel.

- **Suivi, étude et tâches techniques diverses** (52,5 jours)

- Suivi des populations d'écrevisses (7,5 jours) : Suivi des populations d'écrevisses à pieds blancs du département par prospection nocturne. Des prospections diurnes ont également été réalisés pour inventorier les zones de présences des écrevisses allochtones. Prospections terrain et saisie des données.

- Etude de fonctionnalité de la Passe à poisson de Donzère (10,5 jours) : (Etude réalisée par le bureau d'étude SCIMABIO Interface) suivi en routine de l'installation de vidéos-comptage, contrôle visuel de la passe à poisson et des installations de suivi RFID, maintenance si nécessaire, marquages de poissons.

- Etude de croissance (scalimétrie) de la truite fario sur quatre bassins versants (7,5 jours) : Echanges avec le bureau d'étude en charge de l'analyse, aide à la rédaction du rapport, partage des données nécessaire à l'analyse avec le bureau d'étude, organisation du rendu et de la réunion de restitution.

- Projet seuil de Barjol sur le Lez (5 jours) : Etat des lieux du site, organisation d'une réunion et lien avec les membres du COPIL.

- Autres (24 jours) : Lancement étude génétique, projet d'aménagement sur le Chapiat, étude Plan d'eau, projet de suivi sur la Savasse aval, lancement de l'étude sur la Gervanne aval, projet des contre-canaux de Pont de l'Isère (APPV), appel d'offre suivi des confluences CNR, prospections frayères, mortalité Lac d'Eurre.

Milieu Aquatique de la Drôme + Fédération pour la pêche et la protection du

- **Halieutisme** (12 jours)

- Gestion et saisie PV déversement, commande des œufs et alevins, commande des poissons pour les empoissonnements gérer par la fédération, coordination avec les AAPPMA, participation aux déversements.

- **Réunions** (10 jours)

- Réunions interne : Réunion d'équipe et de pôle, réunion alevinage et déversements.

- Réunion externe : Réunions AAPPMA, restitution suivi ADNe MRM, réunion thermie Arche Agglo, réunion DDPP, réunion Iles du Rhône CEN.

- **Divers** (34 jours)

- Bureautique et tâches courantes (17,5 jours) : Mailing, demandes diverses, planification, rapports d'activité, appuis techniques AAPPMA, avis techniques, demande de subventions, entretien des véhicules et des locaux.

- Communication (12,5 jours) : Mise à jour du site internet, réalisation d'articles explicatifs sur les actions de la fédération, production de carte pour l'accessibilité au Rhône, support de formation CFPF.

- Garderie (4 jours) : Tournées de garderie en complément des activités techniques de la Fédération ou à l'occasion de journée dédiée. Essentiellement en 2ème catégorie.

Fédération pour la pêche et la protection du Milieu Aquatique de la Drôme

COMPTE RENDU D'ACTIVITÉS 2021

AUDEMARD Dorian

Apprenti Licence Professionnel Métiers de la Protection et de la Gestion de l'Environnement, parcours Economie et Gestion de l'Eau et des ressources – Janvier 2021 à Juin 2021

Technicien CDD
Depuis Juin 2021

Fédération de la Drôme
pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques

I. MISSIONS

Les missions sont les suivantes :

- ✓ Mise en œuvre et pilotage de projets de restauration de la continuité écologique. (Gestion de projets)
- ✓ Soutien technique dans le cadre du « projet phare », destiné à promouvoir l'accessibilité à la pêche sur la rivière Isère. (Gestion de projets)
- ✓ Représentation et défense des intérêts de la FDAAPPMA 26 en conciliation avec les acteurs externes. (Organismes extérieurs)
- ✓ Réponses technico-commerciale aux demandes de prestations d'autres organismes. (Organismes extérieurs)
- ✓ Soutien aux diverses actions du Pôle Technique. (PT)
- ✓ Période universitaire (jusqu'à Juin 2021). (UNIV)
- ✓ Création de support de communication via le logiciel Canva. (Bureau divers)
- ✓ Participation aux missions de garderie. (Garderie)
- ✓ Missions diverses de bureau. (Bureau divers)

II. REPARTITION EN 2021

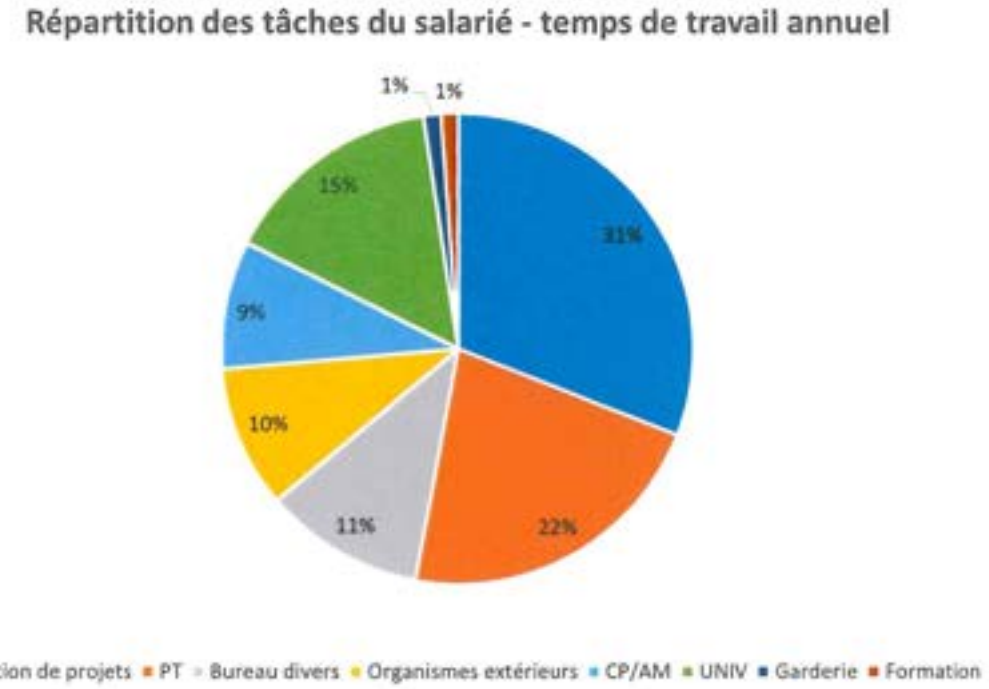

Commentaire :

« Environ 1/3 du temps de travail annuel est consacré à l'articulation et au suivi des projets de restauration de cours d'eau (« Gestion de projets »). Cela est en partie dû à la conclusion en un an du projet de restauration du ruisseau de Chapiat, finalisé en septembre 2021. A noter que la période universitaire (15%) a été condensée entre janvier et juin (38 jours). Au total, 22% du temps de travail annuel ont été consacrés à la réalisation des travaux alloués au pôle technique. Les relations avec les acteurs externes et les réponses aux demandes de prestations représentent 10% du temps de travail annuel, condensées sur le dernier trimestre. Le reste des tâches est anecdotique. »

III. DÉFINITION DES MISSIONS

✓ **3.1. *« GESTION DE PROJETS »* : Mise en œuvre et pilotage de projets de restauration de la continuité écologique.**

- Projet de restauration du Regrimay, à Lens-Lestang
  - Organisation du COPIL
  - Participation au COPIL
  - Réunions diverses

- Projet de restauration de la Lyonne à St Jean en Royans
  - Participation au COPIL

- Projet de restauration du Chapiat, à Die
  - Organisation et pilotage de réunions diverses
  - Gestion foncière
  - Échange avec les partenaires techniques
  - Rédaction de Comptes Rendus et documents techniques
  - Demande de subvention région AURA
  - Dossier Loi sur l'Eau 3.1.5.0
  - Gestion des maîtres d'oeuvre
  - Organisation et suivi des travaux
  - Réalisation des sauvetages piscicoles et astacicoles

- Projet de restauration de l'Argentelle
  - Participation aux réunions diverses
  - Lien avec l'équipe d'EGIS
  - Etude foncière et mise en page

- Projet de restauration morphologique du Bancel
  - Remplacement de Camille Lainé sur 1 journée pour cause d'arrêt maladie

- Projet de restauration du Canal d'Orange et des lônes de Donzère
  - Organisation des réunions et des premières rencontres avec l'AAPPMA
  - Reconnaissance de terrain
  - Rédaction d'un document technique
  - Création d'un power-point

- Participation au « projet phare », destiné à promouvoir l'accessibilité à la pêche sur la rivière Isère.
  - Etude foncière et recherche des contacts

✓ **3.2. *« ORGANISMES EXTÉRIEURS »* Représentation et défense des intérêts de la FDAAPPMA 26 en conciliation avec les acteurs externes et réponses technico-commerciales apportées.**

- Natura 2000

  Recensement des zones Natura 2000 susceptibles d'intégrer la gestion des milieux humides et/ou des ressources piscicoles à leurs documents d'objectifs.

  Rédaction d'une lettre d'information à destination de tous les gestionnaires des secteurs pré-cités

- Natura 2000 – « Forêts alluviales, rivière et gorges de l'Eygues »

  Participation au Groupe de travail « loisirs et tourisme »

- ENS – Parc de Lorient

  Participation au comité de gestion du parc

- Réponses technico-commerciale aux demandes de prestations d'autres organismes.
  - *SDED 26*

    Echange avec le technicien en charge du projet

    Rédaction d'un document technique visant à réaliser une étude d'impact de la pollution lumineuse sur les peuplements piscicoles et astacicole, rivière du Jabron.
  - *Natura 2000 – « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône Aval »*

    Prise de contacts et discussion autour des enjeux piscicoles du secteur

    Réunion avec la gestionnaire des sites

    Rédaction d'un document technique à destination d'un futur programme de suivi sur les secteurs à enjeux
  - *Réponse à l'appel d'offre de la CNR*

    Assemblage des pièces techniques et administratives nécessaires

3.3 *« PT »* : Soutien aux diverses actions du Pôle Technique

- Soutien lors de déversements piscicoles.

- Participation aux missions de suivi par pêche électrique dans le cadre du Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles de la Drôme.

- Participation aux missions de suivi par pêche électrique dans le cadre de sauvetage de poissons pour des travaux en rivières.

- Participation aux missions de suivi par pêche électrique dans le cadre de suivi de l'alevinage.

- Participation aux relevés des sondes thermiques.

- Participation à l'entretien du dispositif de vidéo-comptage de la passe à poisson de Donzère.
- Participation au marquage RFID sur la passe à poisson de Donzère.
- Missions diverses.

3.4 « BUREAU DIVERS » : Missions diverses de bureau - inclassables

- Echanges internes.
- Retranscription de données.
- Documentation diverses.
- Fabrication de matériel visant à améliorer le fonctionnement général des missions de terrain.
- Réunion du personnel et du pôle technique

3.5 *« UNIV »* : Période universitaire

- Période dédiée à la formation théorique de la Licence Professionnel sur le campus universitaire Valentinois et Grenoblois. Obtention du diplôme avec la mention Bien.

3.6 *: « GARDERIE »*

- Soutien lors des missions de police de la pêche

3.7 *« CP/AM »*

- Congés payés/Arrêts maladies

3.8 *« FORMATON »*

- Module I et III : Garde de pêche particulier

IV. Zoom sur le temps alloué à la mise en œuvre et pilotage de projets de restauration de la continuité écologique ou d'accessibilité au loisir pêche.

Commentaire :

« La restauration du ruisseau de Chapiat a été le projet le plus chronophage en 2021 (2/3 du temps). La répartition du temps passé sur les autres projets est sensiblement équivalente, mise à part les projets sur la Lyonne et le Bancel, mais ce qui est logique au vue du temps dédié. »

V. Zoom sur le temps alloué à la représentation et à la défense des intérêts de la FDAAPPMA 26 en conciliation avec les acteurs externes, et aux réponses technico-commerciales apportées.

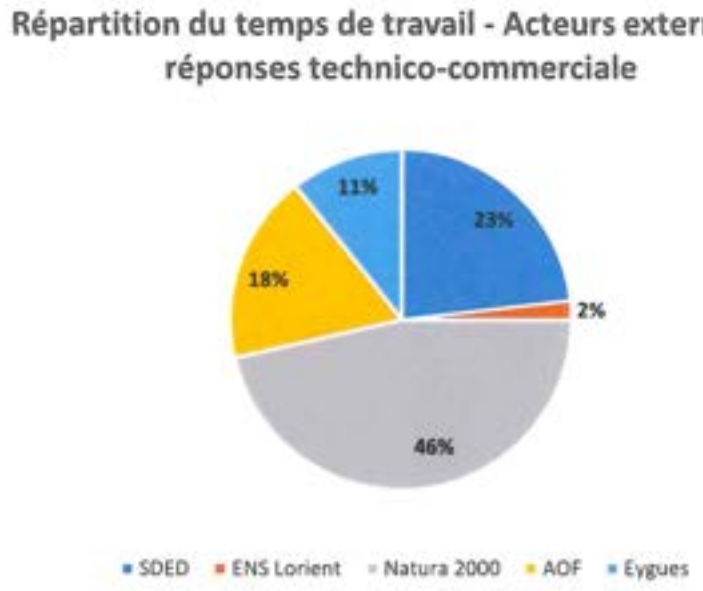

Commentaire :

« Le maintien des bonnes relations avec les structures gestionnaires de Natura 2000 sont nécessaire pour appuyer et défendre les intérêts de la Fédération sur de nombreux dossiers. Aussi, le temps d'échange passé avec ces acteurs est fructueux et fait naître de nouvelles perspectives de suivi et/ou de restauration, avec des objectifs mieux ficelés compte tenu de la proximité et de la connaissance du secteur que ces structures nous apportent. Ainsi, la Fédération s'est engagée dans de nouveaux suivis, pour lesquelles elle interviendra en tant que prestataire dès 2022 ou 2023. La réponse à la sollicitation du SDED représente 23% du temps de travail annuel. Il est important de remarquer la proportion du temps passé pour la réponse à l'appel d'offre de la CNR (18%). Le temps de travail sur l'Eygues découle du temps passé à appréhender les enjeux du secteur, afin de pouvoir préparer un argumentaire solide lors du groupe de travail. Ce temps est essentiel pour pouvoir défendre au mieux les intérêts des pêcheurs et du milieu aquatique. »

Janvier 2021 – Décembre 2021 : Agent de développement

✓ ***Description des activités (233 jours travaillés)***

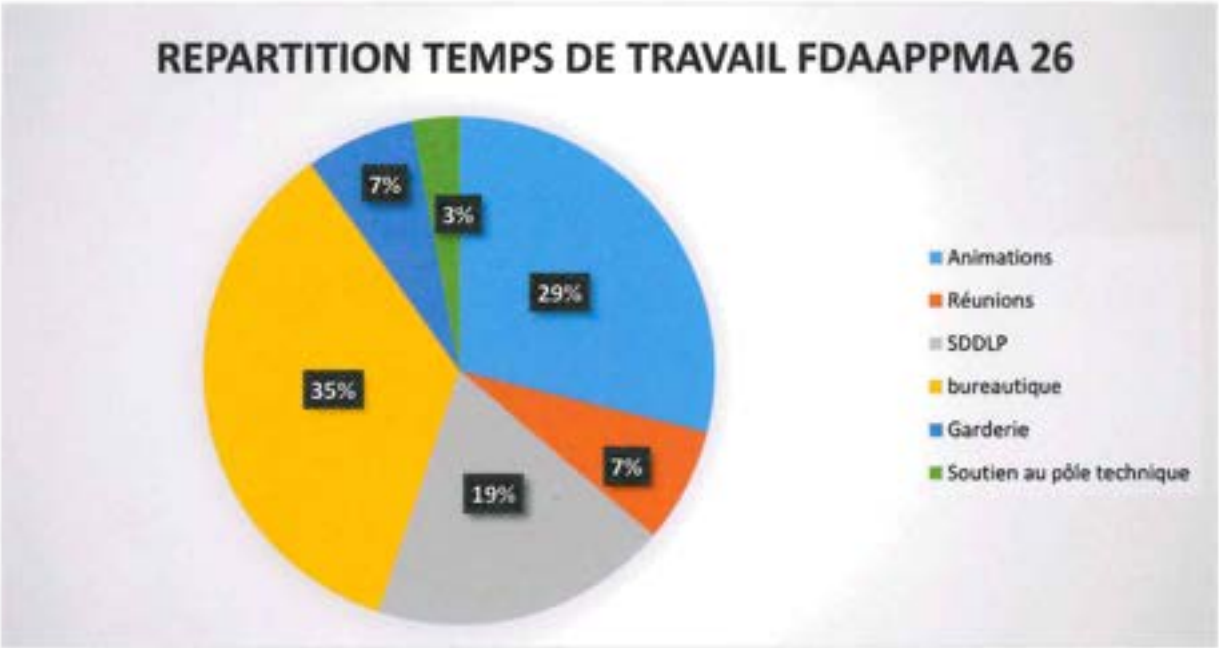

Pôle animation (210 jours) :

➢ <u>Tâches diverses au bureau (142 jours) :</u>

- Phase 1 « Etat des lieux » + phase 2 « diagnostic du SDDLP (44 jours) : rédaction, collecte des données, diverses réunions…
- Réunions (17 jours) : Réunion d'équipe, réunions avec les APN, réunions d'organisation pour les animations…
- Gestion du matériel à destination des Ateliers Pêche Nature (APN).
- Travail de bureautique (81 jours) : mailing, appels téléphoniques, planification, réponse à appels d'offre, communication sur différents supports…
- Préparation des animations : Création d'outils pédagogique, de supports de communication et de mini-jeux et prise en main des outils

- Coordination avec les écoles (mails, documents de co-intervention, précisions sur les interventions).
- Organisation générale (mise à jour des plannings, réponses demandes de particuliers, d'enseignants, APN).
- Bilan APN, budget animation.

➢ Animations (68 jours) :

- Animations scolaires (18 jours).
- Animations dans le cadre du PDIPN : Initiation pêche (24 jours).
- Animations pêche avec centres aérés, APN… (26 jours).

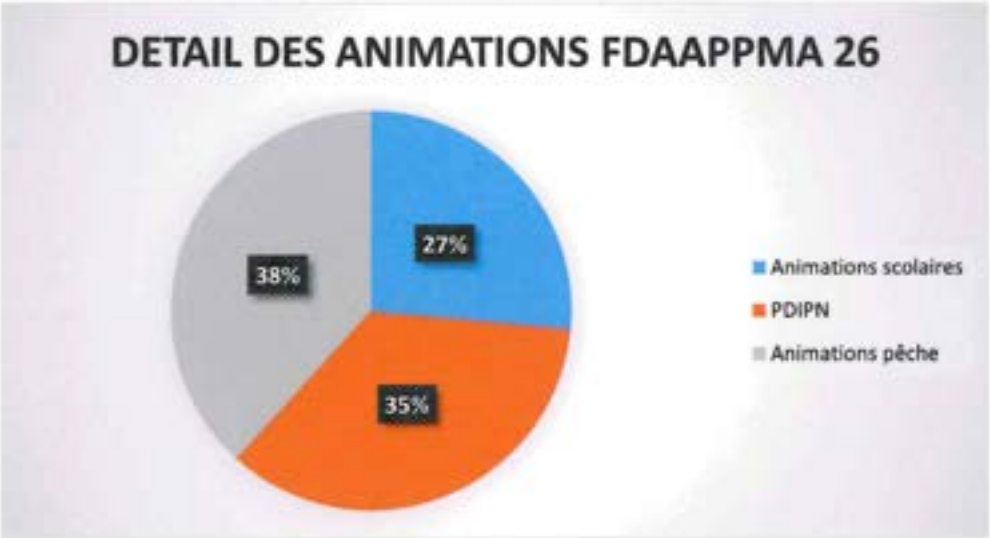

A noter qu'avec la crise sanitaire, certaines animations dans le cadre du PDIPN ou dans le cadre d'évènementiel (Salon de la Pêche à Cournon d'Auvergne) ont dû être annulées.

Pôle garderie (16 jours) :

- Réunion annuelle des Gardes Pêche Particuliers (GPP) à Valence
- Tournées de garderie (7 jours)
- Coordination des GPP, rédaction et correction des procès-verbaux, gestion des stocks de tenues GPP…

Pôle technique (7 jours) :

- Pêches électriques: Pêche de sauvetage avant travaux, pêche dans le cadre de l'étude scalimétrique effectuée par la FDAAPPMA 26 sur la truite Fario et pêches sondage pour le compte des AAPPMA, entretien passe à poissons…

Janvier 2021 – Décembre 2021
Agent de développement

✓ ***Description des activités (198 jours travaillés)***

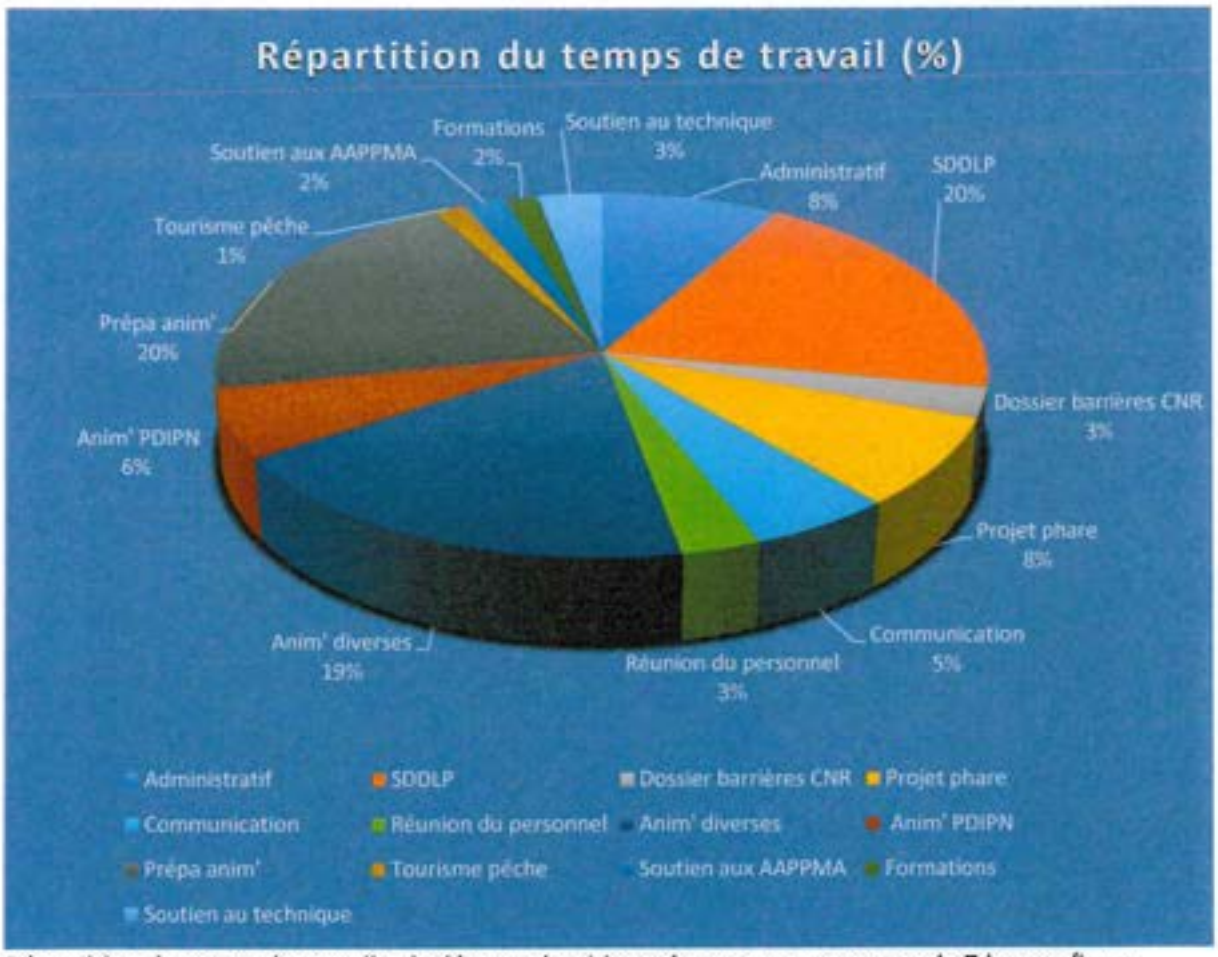

Répartition du temps de travail calculée par demi-journées, sur une moyenne de 7 heures/jours.

➢ <u>Dossiers SDDLP / Projet Phare / Barrières-Accessibilité</u> (60 jours)

- **SDDLP (39 jours)** : Phase 2, élaboration et réalisation du diagnostic.
- **Dossier barrières CNR (5.25 jours) :** Dossier, relevé GPS de chaque barrière.
- **Projet phare Isère (15.75 jours)** : Dossier, Identification des secteurs, visites terrain, réunions chantier, … .

- Préparation des animations et animations (88.75 jours)

  - **Préparation animations (39.75 jours)** : Programme pédagogique, séances RDEE, stages de pêche, Accueils Collectifs de Mineurs, animations collèges avec thème spécifique.
  - **Animations diverses (37 jours)** : stages de pêche (demande spécifique), anniversaires pêche, Accueils Collectifs de Mineurs, RDEE, animations collèges.
  - **Animations PDIPN (12 jours)** : Stages carpe, coup et float-tube

- Autres (administratif, communication, soutien aux AAPPMA, ...) (49.25 jours)

  - **Administratif (16.75 jours)** : devis animations, mailing, téléphone, ...
  - **Communication (10.5 jours** : Communication avec ARPARA, réseaux sociaux, site internet, ...
  - **Soutien aux AAPPMA (4 jours)** : Formation des bénévoles encadrants les Atelier Pêche Nature.
  - **Tâches diverses (18 jours)** : Développement tourisme pêche, réunions du personnel, formation GPP, soutien au pôle technique, ...

En résumé

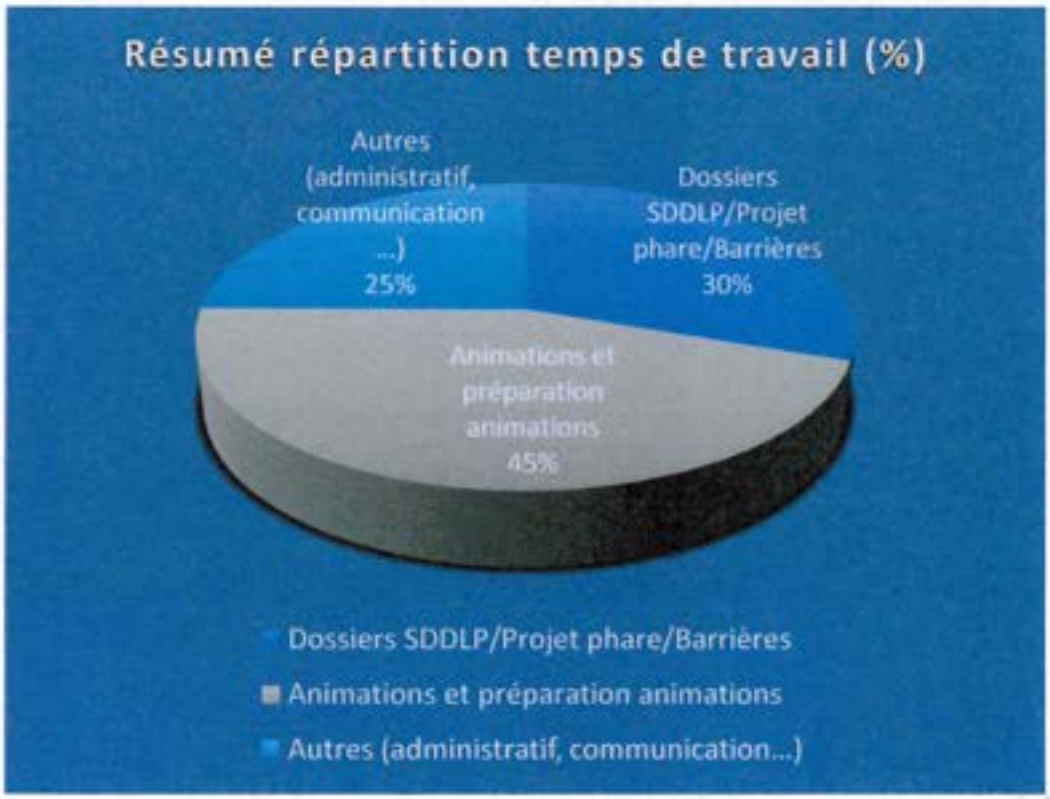

Communiqué de presse

9 mars 2022

Samedi 12 mars, le rendez-vous incontournable des passionnés de pêche.

En mode nature, sensation, convivialité, découverte ou plaisir…
L'ouverture de la pêche de la truite en 1ère catégorie, c'est le samedi 12 mars !

Alors que les Français sont de plus en plus nombreux à souhaiter renouer avec les plaisirs de la nature, la pêche de loisir s'inscrit entièrement dans ce besoin de retour aux sources et à l'essentiel. Cette activité fédère aujourd'hui **1,5 million d'adhérents** qui bénéficient de multiples territoires d'eau douce (fleuves, rivières, lacs...), riches d'une faune aquatique variée.

Une biodiversité qui permet de pêcher tout au long de l'année selon les techniques pratiquées, encadrées par des **calendriers établis pour la préservation des espèces**, notamment selon leur période de reproduction.

L'ouverture de la pêche en 1ère catégorie constitue ainsi un événement majeur pour les passionnés et une occasion de s'initier pour les novices !
Mais attention, pour pêcher il est obligatoire **d'adhérer au préalable au réseau associatif de la pêche de loisir**, composé de près de 3 600 structures (1 000 salariés et 40 000 bénévoles) et coordonné par la Fédération Nationale de la Pêche en France.
Cette adhésion est matérialisée par la **carte de pêche**, disponible sur cartedepeche.fr ou chez un distributeur agréé.

Rendez-vous au bord de l'eau à partir du samedi 12 mars jusqu'au dimanche 18 septembre (des exceptions de dates peuvent exister dans certains départements*).

— **Tout ce qu'il faut savoir sur les réglementations de la pêche de loisir en cliquant ici.**

La truite fario, espèce emblématique des rivières françaises et symbole de l'ouverture de la pêche en 1ère catégorie

* Renseignements complémentaires sur les sites des fédérations départementales de pêche.

Contact presse : Fédération Nationale de la Pêche en France et de la protection du milieu aquatique
Carine Darcy - E-mail : presse@federationpeche.fr - Tél. : 01 48 24 84 75 / 06 79 88 55 12

www.federationpeche.fr

Communiqué de presse

9 mars 2022

La pêche de loisir s'affiche dans toute la France !

A partir du 16 mars 2022, 6 000 panneaux d'affichage feront rayonner la pêche de loisir dans toute la France, grâce à la campagne nationale lancée par la FNPF.

« Depuis 2007, la Fédération Nationale de la pêche en France, avec ses 3 600 associations réparties sur l'ensemble du territoire français, organise la pêche de loisir et partage la passion et la philosophie d'une activité connectée à la nature. Premiers lanceurs d'alerte en cas d'atteintes aux milieux aquatiques, les 1,5 million de pêcheurs membres de la FNPF, les 40 000 bénévoles et les 1 000 salariés représentent un formidable réseau de connaissance et de surveillance pour protéger ces milieux fragiles. Par leurs actions quotidiennes dans tous les territoires, la FNPF, les fédérations départementales et les associations locales luttent ainsi contre les pressions qui s'exercent sur la biodiversité et les milieux aquatiques.
Ils sont les yeux et la voix des poissons et des 500 000 km de cours d'eau en France. Alerte aux pollutions, lutte contre la sécheresse, nettoyage des berges, lutte contre les espaces envahissantes, cartographie des cours d'eau… Quand on pêche, on protège ! »

Contact presse : Fédération Nationale de la Pêche en France et de la protection du milieu aquatique
Carine Darcy - E-mail : presse@federationpeche.fr - Tél. : 01 48 24 84 75 / 06 79 88 55 12

NOS PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

FÉDÉRATION NATIONALE PÊCHE

UNION DE BASSIN RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE PÊCHE

ASSOCIATION RÉGIONALE DE PÊCHE AUVERGNE RHONE-ALPES

ERDF devient ENEDIS L'ELECTRICITE EN RESEAU

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE établissement public de l'État

OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ Tous engagés pour la biodiversité

Depuis le 1er janvier 2020, l'Agence française pour la biodiversité et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage forment l'Office français de la biodiversité

MRM ASSOCIATION MIGRATEURS RHONE-MEDITERRANEE

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

LA DROME

CNR

EDF

Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique la Drôme